Regroupement des organismes ESPACE du Québec

CAHIER DES RESOLUTIONS

2016-2017

Légende:

ex.: réunion se tenant en juin 2019, la 2e de cette année-là, résolution portant sur les finances, la 4e résolution de l'année pour les finances, la 15e résolution en tout

Code:

Année	Mois de l'année	# de la réunion	Référence	# résolution de	# résolutions cette catégorie
19	6	2	F	4	15

Une résolution touchant plus d'une catégorie sera répertoriée dans la plus importante

ACT - Actualisation:	toute résolution touchant les travaux de comités actualisation, que ce soit pour des trousses de formations ou pour des textes d'ateliers.
COM - Comités de travail:	toute résolution touchant la formation d'un comité de travail, son mandat, etc. à l'exception du comité finances que l'on retrouve dans la section finance
C - Contrats:	toute résolution ayant trait à une entente, contrat entre le R.O.E.Q. et d'autres organismes, institutions
COR - Congrès d'orientation:	décisions prises lors du congrès d'orientation
D - Divers:	les inclassables
F - Finances:	toute résolution ayant un impact au plan financier
N - Nomination:	toute résolution ayant trait à la nomination d'une personnes pour une responsabilité donnée
PER - Permanence:	toute résolution ayant un impact sur la répartition de tâches contrat de travail, etc.
PR - Programme:	toute résolution touchant le programme: son contenu, la manière de le donner, son développement, les formations, le matériel utilisé, le perfectionnement des animatrices-formatrices etc.
R- Représentations:	toute résolution ayant trait à des représentations auprès des instances gouvernementales, d'autres organismes au Québec ou d'ailleurs, participation à des colloques, congrès, médias, etc.
SUB- Subvention:	toute résolution ayant trait à des demandes de subventions

Si n'est pas réunion régulière = X

* Résolution retirée ou modifiée * référence suit

Sommaire

ACT - Actualisation 4
COM - Comités de travail 20
C - Contrats 24
COR - Congrès d'orientation 25
D - Divers 26
F - Finances 34
N - Nominations 46
PER - Permanence 58
PR - Programme 66
R - Représentations 73
SUB - Subvention 92

ACT - Actualisation

16-05-1
ACT-1-26
ACTUALISATION DES DVD DE FORMATION
Considérant que :

- **Plusieurs modifications ont été apportées à l'atelier préscolaire et à l'atelier du 2e cycle du primaire;**
- **Les DVD de formation deviennent désuets;**

Valérie Favron propose, sur recommandation des formatrices et formateurs, de refaire les DVD suivants :

- **Préscolaire jour 1-2-3**
- **Atelier 2e cycle complet**
- **Jeux de rôle du 1e cycle**

Appuyée par Marie-Ève Breton. Adoptée à l'unanimité.

16-05-1
ACT-2-30
FORMAT D'ATELIER ADULTE 1 HEURE OU 2 HEURES : SELON LE BESOIN DU MILIEU

Considérant :

- **La demande d'ESPACE Mauricie**
- **Que certains milieux visités ont déjà reçu le programme ESPACE;**
- **Qu'actuellement l'atelier version une heure est prévu seulement lorsque le milieu n'a pas accès à une journée pédagogique;**

Mireille Poirier propose, sur recommandation du comité actualisation des ateliers pour adultes, de permettre aux organismes ESPACE de déterminer avec les milieux visités, lequel des deux formats d'atelier destiné au personnel, entre celui de 2 heures et celui de 1 heure, convient le mieux à leur besoin. Les modifications seront apportées :

- **dans l'introduction du cartable des ateliers destinés aux adultes, en remplaçant « pour les milieux que l'on ne peut rencontrer lors de journée pédagogique et qui se rendent disponibles à la fin d'une journée de travail. », par : « C'est à l'organisme de voir avec le milieu visité, laquelle des deux versions est la plus appropriée et répond donc mieux à leur besoin ».**
- **dans la base d'unité, section 3.3 *Uniformité dans l'application du programme ESPACE* à la page 17, sous le titre « Adulte »,**

indiquer : Environ 2h ou version courte, d'environ 1h, au besoin.

Appuyée par Marie-Ève Breton. Adoptée à l'unanimité.

16-05-1
ACT-3-31
STÉRÉOTYPES DANS LES JEUX VIDÉO : AJOUT AU COMPLÉMENT D'INFORMATION POUR L'ÉQUIPE D'ANIMATION

Considérant :

- **qu'il n'y a rien dans le *Complément d'information pour l'équipe d'animation* en ce qui concerne les jeux vidéo et l'exposition des enfants à ces jeux qui véhiculent des stéréotypes féminins et masculins d'inégalité;**
- **que les jeux vidéo sont très répandus et présents dans presque toutes les familles québécoises;**
- **que certaines familles peuvent les acheter parce qu'ils sont sur le marché, mais sans s'inquiéter des impacts négatifs des messages insidieux liés aux stéréotypes féminins de victime démunie et masculins de héros agressif et puissant;**
- **que des références pourront être fournies aux adultes à la recherche de cette information;**
- **la demande de la coordonnatrice au programme et du coordonnateur du ROEQ, d'ajouter dans le *Complément d'information pour l'équipe d'animation,* le texte proposé par le comité suite au congrès 2015, tel que modifié par le comité d'actualisation.**

Cathy Larochelle propose, sur recommandation du comité actualisation des ateliers pour adultes, d'ajouter au complément d'information pour l'équipe d'animation le texte « Réflexion sur le sexisme dans les jeux vidéo » avec la modification suivante : Changer « La Louve Musclée » par « La vengeance de Princess Peach »

Pour son intérêt en matière de contrôle parentale et conseil aux parents, ainsi que pour l'information concernant le classement des jeux, il est aussi proposé l'ajout du site de l'Association canadienne du logiciel de divertissement (ALD) http://theesa.ca/fr/about/ dans les ressources provinciales à la page 22 du Complément d'information.

Appuyée par Mireille Poirier. Adoptée à l'unanimité.

16-10-2
ACT-4-74
ACTUALISATION DES OUTILS DE COMMUNICATION PARTIE I
Considérant :

- **les réponses au sondage se terminant le 18 janvier 2016 concernant les demandes de modifications aux outils de communication partie I ;**
- **L'analyse du comité ponctuel d'actualisation des outils de communication;**
- **Les commentaires de la Collective;**

Janie Bergeron propose l'adoption des modifications au document Coopération et outils de communication : Partie I

Appuyée par Lyne Laroche. Adoptée à l'unanimité.

16-10-2
ACT-5-96
<u>MODIFICATION DES ATELIERS DESTINÉS AUX ADULTES POUR INCLURE LA PRÉSENTATION DES NOUVEAUX CAHIERS D'ACTIVITÉS</u>
Considérant :

- **Les nouveaux cahiers d'activités en complément au programme;**
- **La nécessité de présenter ces nouveaux cahiers au personnel, afin qu'il puisse proposer l'activité à faire « avant » et les activités à faire « après » l'atelier ainsi qu'aux parents afin qu'ils puissent participer à favoriser leur utilisation;**

Hélène Lepage propose, sur recommandation du comité actualisation des ateliers adultes, d'adopter la demande de la coordonnatrice au programme et du coordonnateur du ROEQ à l'effet de présenter les nouveaux cahiers d'activités aux adultes participant à un atelier ESPACE leur étant destiné. Ces modifications incluent les pages de référence des cahiers qui ont été ajoutées à la demande du comité actualisation. L'encadré portant sur l'hyperlien sera retiré à la fin de l'évaluation.

Appuyée par Alexandre Gaudreault. Adoptée à l'unanimité.

17-02-3
ACT-12-125
<u>ATELIER PRÉSCOLAIRE – JOUR 2 : RÈGLE DE SÉCURITÉ</u>
Considérant que :

- **La demande de modification d'ESPACE Gaspésie-les-Îles concernant la règle de sécurité 3, le jour 2, aux pages 37 et 38;**
- **Que la notion d'inconnu s'associe plus facilement à une personne que les enfants ne connaissent pas du tout;**

Lyne Laroche propose, sur recommandation du comité actualisation des ateliers destinés aux enfants, de ne pas accepter la demande de changement d'ESPACE Gaspésie-les-Îles et de conserver le texte initial qui parle de personnes que tu ne connais pas, parce que cela englobe des personnes que les enfants peuvent croiser au quotidien sans les connaître vraiment.

Appuyée par Patricia St-Hilaire. Adoptée à l'unanimité.

17-02-3
ACT-13-126
<u>INVERSION DES JOURS 2 ET 3 AU PRÉSCOLAIRE</u>
Considérant :

- **La demande de modification d'ESPACE Suroît;**
- **Que la gradation de la violence est présente dans l'ordre actuel;**

Josée Faucher propose, sur recommandation du comité actualisation des ateliers destinés aux enfants, de ne pas accepter la demande de modifications d'ESPACE Suroît et d'accepter l'ajout proposé par le comité actualisation. Afin de diminuer les attentes des enfants de revoir les marionnettes, à la fin du Jour 2 dans l'encadré gris, à la suite de « …que vous reviendrez demain… », ajouter : « …leurs parler de leur corps et de comment le garder en sécurité. Mais demain les marionnettes ne seront pas là. »

Appuyée par Sylvie Carter. Adoptée à l'unanimité.

17-02-3
ACT-14-127
<u>UN ENFANT PROTÈGE SES DROITS FACE À UN ADULTE CONNU : LE VOISIN</u>
Considérant :

- **La demande de modification d'ESPACE Chaudière-Appalaches**
- **La cohérence à maintenir en ce qui concerne le fait que les parents ont besoin de savoir où sont leurs enfants;**

Christiane Nault propose, sur recommandation du comité actualisation des ateliers destinés aux enfants, d'accepter en partie la demande d'ESPACE Chaudière-Appalaches à l'effet de retirer la phrase qui laisse entendre que les enfants s'en vont avec Léo pour l'aider, mais sans avertir leurs parents, pour la remplacer par : « Vous avez raison, justement ma mère arrive, pouvez-vous rester avec moi? On va pouvoir lui dire ce qui s'est passé. »

Appuyée par Valérie Favron. Adoptée à l'unanimité.

17-02-3
ACT-15-128
MODIFIER L'INTRODUCTION À L'AUTODÉFENSE
Considérant :

- **La demande de modification de la permanence du ROEQ;**
- **Que cela est un suivi de la réunion de février 2013 et que cela a déjà fait consensus;**
- **Qu'il est important en autodéfense de démontrer son assurance;**

Patricia St-Hilaire propose, sur recommandation du comité actualisation des ateliers enfants, d'accepter la demande de modification. Après l'introduction à l'autodéfense, ajouter cette phrase : «Quand je me promène, la première chose à faire pour me sentir en sécurité, c'est de me rappeler : Je marche en regardant autour de moi, la tête haute, je dégage de l'assurance. »

Appuyée par Alexandre Gaudreault. Adoptée à l'unanimité.

17-02-3
ACT-16-129
UN ENFANT PROTÈGE SES DROITS FACE À UN PROCHE : ONCLE
Considérant :

- **La demande de modification d'ESPACE région de Québec dans l'atelier du 2e cycle à la p. 26;**
- **Qu'historiquement, la Collective du ROEQ a décidé de garder la pièce de l'oncle pour illustrer l'agression sexuelle, mais en y ajoutant plus d'intensité en allant chercher des éléments de manipulation des pièces de l'entraîneur et de Rémi.**

Lyne Laroche propose, sur recommandation du comité actualisation des ateliers destinés aux enfants, de ne pas accepter la demande de modification d'ESPACE région de Québec et de conserver le texte initial qui fait ressortir efficacement les notions de chantage, de manipulation et de culpabilité.

Appuyée par Jacynthe Leclerc. Adoptée à l'unanimité.

17-02-3
ACT- 17-130
ATELIER 2E CYCLE : MODIFIER LES DIDASCALIES ET LE TEXTE EN COHÉRENCE AVEC LES DÉPLACEMENTS.
Considérant :

- **La demande de modification d'ESPACE région de Québec au 2e cycle p.21 et 22;**
- **Que les indications, le texte et les déplacements actuels sont une façon parmi d'autres de faire ressortir l'emprise de l'oncle par sa manipulation extrême, la victimisation de la nièce, ainsi que sa colère.**

Sylvie Carter propose, sur recommandation du comité actualisation des ateliers destinés aux enfants, d'accepter en partie la demande de modification d'ESPACE région de Québec, à l'effet d'ajouter une parenthèse de didascalie (soudain enjoué) à la page 22, juste avant « Bon ben viens t'en… ». Aussi les organismes qui souhaitent adapter la gestuelle pourront le faire sans toutefois changer le texte de la pièce.

Appuyée par Valérie Favron. Adoptée à l'unanimité.

17-02-3
ACT-18-131
<u>ATELIER 2E CYCLE: RETIRER UNE PHRASE DU JEU DE RÔLE DU VOISIN</u>
Considérant :

- **La demande de modification d'ESPACE région de Québec pour l'atelier du 2e cycle p. 14;**
- **Que d'enlever « il est peut-être un peu grand pour toi, mais si tu viens avec moi, je pourrais te le couper tout de suite. » ne diminue en rien l'attrait que représente un bâton de hockey neuf ;**
- **Que cela raccourcit le texte;**

Josée Faucher propose, sur recommandation du comité actualisation des ateliers destinés aux enfants, d'accepter la demande de modification d'ESPACE région de Québec et d'enlever à la 4e intervention du voisin : « il est peut-être un peu grand pour toi, mais si tu viens avec moi, je pourrais te le couper tout de suite. »

Appuyée par Janie Bergeron. Adoptée à l'unanimité.

17-02-3
ACT-19-132
<u>AJOUT DE L'EMPATHIE, LA GENTILLESSE ET LE GESTE RÉPARATEUR AU 1ER, 2E ET 3E CYCLE: INTIMIDATION</u>

Considérant :

- **La demande de modification d'ESPACE Châteauguay concernant le cycle 1 p.13, le cycle 2 p. 8 et le cycle 3 p. 13 ;**

- **Que les notions d'empathie et de geste réparateur sont intéressantes;**
- **Que les ateliers ESPACE développe déjà l'empathie des enfants faisant ressortir des stratégies qui soutiennent les victimes des mises en situation;**

Jacynthe Leclerc propose, sur recommandation du comité actualisation des ateliers destinés aux enfants, de ne pas accepter la demande de modification d'ESPACE Châteauguay.

Appuyée par Lyne Laroche. Adoptée à l'unanimité.

17-02-3
ACT-20-133
EXEMPLES DONNÉS POUR LES DROITS D'ÊTRE FORT ET LIBRE
Considérant :

- **La demande de modification d'ESPACE Châteauguay pour changer les exemples pour les droits d'être forte, fort et libre au 1er, 2e et 3e cycle du primaire;**

Jacynthe Leclerc propose, sur recommandation du comité actualisation des ateliers destinés aux enfants, d'accepter la demande de modification d'ESPACE Châteauguay et de changer la liste des exemples comme suit :

Exemple de force au 1er cycle :

- **Se faire arracher une dent ou se faire donner une piqûre;**
- **Parler devant la classe;**
- **Apprendre à lire ou à écrire;**
- **Pratiquer un nouveau sport;**
- **S'endormir dans le noir;**
- **Aider un ami qui se fait achaler;**
- **Avouer à ses parents que j'ai brisé quelque chose.**

Exemples de force au 2e cycle :

- **Parler devant la classe**
- **Faire un examen dans une matière que l'on trouve difficile;**
- **Reconnaître avoir fait une faute (avoir brisé quelque chose, avoir fait de la peine à quelqu'un, etc.)**
- **Apporter notre soutien à quelqu'un qui se fait achaler;**
- **Avoir sa propre opinion et l'affirmer dans différentes situations;**
- **Faire une activité qui amène à surmonter des craintes;**
- **Pratiquer un nouveau sport qui est difficile et demande de la persévérance.**

Exemples de liberté au 2e cycle :

- **Avoir son propre style (de musique, de vêtements, de cheveux, etc.)**
- **Aller chez une amie ou un ami toute seule ou tout seul;**
- **Me promener en vélo dans mon quartier;**
- **Quand mes devoirs ou mes tâches sont terminés;**
- **Choisir le sport que je veux pratiquer;**
- **Choisir ses amies-amis;**
- **Faire mes propre choix, même si c'est différent des autres (le jeu auquel je veux jouer, les personnes avec qui je veux être, etc.).**

Exemples de liberté au 3e cycle :

- **Je suis libre de choisir mes amies-amis, mes vêtements préférés, mes activités préférées, mes rêves, etc.;**
- **Quand mes devoirs ou mes tâches sont terminés;**
- **Quand je suis seule-seul à la maison;**
- **Avoir mon propre style de musique, de vêtements, etc. être moi-même;**
- **Quand je fais mes propres choix (sorties, activités physique, choisir mes amies-amis, etc.)**

Appuyée par Alexandre Gaudreault. Adoptée à l'unanimité.

17-02-3
ACT-21-134
INVITATION AUX RENCONTRES INDIVIDUELLES EN DÉBUT D'ATELIER
Considérant :

- **La demande de modification d'ESPACE Châteauguay à la page 1 du 1er, 2e et 3e cycle;**
- **Qu'il est pertinent d'informer les enfants de cette possibilité qu'elles-ils auront de rencontrer une animatrice-un animateur à la fin de l'atelier;**

Patricia St-Hilaire propose, sur recommandation du comité actualisation des ateliers destinés aux enfants, d'accepter la demande de modification d'ESPACE Châteauguay et d'ajouter l'invitation aux rencontres individuelles en début d'atelier. L'ajout proposé ira à la p.1, à la suite du premier paragraphe de l'A.P. Il est formulé ainsi :

> **« Aussi, à la fin de l'atelier, vous pourrez venir parler à Francine, Odette ou moi si vous le souhaitez. Si vous avez des questions ou des choses à nous dire nous trouverons un endroit tranquille pour se parler. »**

Appuyée par Lyne Laroche adoptée à l'unanimité.

17-02-3
ACT-22-135
RETIRER LA DEMANDE CONCERNANT LE COUP DE POING DANS LE RETOUR DE L'INTIMIDATION
Considérant :

- **La demande de modification d'espace Châteauguay;**
- **Qu'il est préférable de donner plusieurs exemples de réactions et de ne pas interpeller directement les enfants concernant une action répréhensible unique.**

Valérie Favron propose, sur recommandation du comité actualisation des ateliers destinés aux enfants, d'accepter la demande de modification d'ESPACE Châteauguay et de remplacer :

Cycle 1 page 9, cycle 2 page 5 :
« Combien d'entre vous auraient eu envie de donner un coup de poing à Francine? »

« Il se peut que nous ayons envie de frapper quand nous sommes en colère. Est-ce que c'est une bonne façon de régler le problème? Pourquoi?

Par :
« Quand quelqu'un nous enlève nos droits, nous intimide, il se peut que nous ayons envie nous aussi de lui crier des noms, de pousser ou de frapper. Croyez-vous que c'est une bonne façon de régler le problème? Pourquoi? »

ENLEVER : 1er encadré gris
Plusieurs enfants lèveront la main à cette question.

Appuyée par Christiane Nault. Adoptée à l'unanimité.

17-02-3
ACT-23-136
RETOUR DE LA PIÈCE DE GUY : NOMMER LES FORMES DE VIOLENCE VÉCUES

Considérant :

- **La demande de modification d'ESPACE Châteauguay concernant la pièce de Guy au 1er cycle p.31, 2e cycle p.30 et 3e cycle p. 37;**

- **L'objectif de la pièce de Guy qui est de montrer qu'il est possible de trouver de l'aide en parlant à des adultes de confiance de l'entourage des enfants**
- **Que nommer les formes de violence pourra aider les enfants à mieux comprendre ce que vit Guy à la maison.**

Christiane Nault propose, sur recommandation du comité actualisation des ateliers destinés aux enfants, de :

- **Ne pas accepter la demande à l'effet de modifier la mise en situation pour que ce soit seulement le père qui soit agresseur plutôt que les deux parents;**
- **Accepter de faire des ajouts à l'animation principale du retour de la pièce de Guy à l'effet de spécifier que guy vit bel et bien de la violence et aussi nommer les formes de violence vécues.**

Les formulations suivantes sont adoptées :

<u>Le 1er et 2e cycle</u>
Ce n'est pas facile ce qui arrive à Guy, il vit de violence verbale et physique à la maison. Il a souvent peur de ses parents. Pensez-vous que Guy se sent en sécurité, fort et libre? Pensez-vous que Guy a bien fait d'en parler même si ses parents lui disent ce qui se passe à la maison ça ne regarde pas les autres?

<u>Le 3e cycle</u>
Ce n'est pas facile ce qui arrive à Guy, il vit de la violence verbale, physique psychologique et à la maison. Il dit que c'est dangereux pour lui et pour sa mère. Guy est exposé à de la violence conjugale.

Est-ce que Guy se sent en sécurité, fort et libre? Alors, pensez-vous que Guy a bien fait d'en parler même si ses parents lui disent que ce qui se passe à la maison ça ne regarde pas les autres?

Oui, en parler va leur permettre de trouver ensemble une solution. Peu importe la situation difficile que vous vivez, rappelez-vous que ce qui se passe entre les adultes ce n'est pas la faute des enfants. C'est important d'en parler à un-e adulte de confiance.

Dans la pièce de Guy (3e cycle), à la page 35 retirer « de mon père » après auto.

Appuyée par Josée Faucher. Adoptée à l'unanimité.

17-02-3
ACT-6-138
GUIDE PRATIQUE À L'INTENTION DES PARENTS : ACTUALISATION DES ILLUSTRATIONS ET DE LA MISE EN PAGE

Considérant

- **L'actualisation des illustrations du Guide pratique par Illustration Orbie;**
- **Qu'il serait possible et intéressant d'ajouter davantage d'illustrations au Guide pratique à l'intention des parents;**
- **Que l'ajout d'illustrations augmente le nombre de pages et nécessite une nouvelle mise en page;**
- **La cohérence de l'image graphique d'ESPACE dans ses autres documents et son site Internet;**
- **Les demandes de soumissions faites auprès de Code Jaune et de Quiskal;**

Valérie Favron propose de profiter du travail d'actualisation des illustrations à même la subvention du Ministère de la Famille pour la réalisation des fascicules, pour ajouter au Guide pratique à l'intention des parents quelques illustrations déjà existantes dans les cahiers d'activités (ex. : stratégie et personnages adultes) et deux bulles. De ce fait, il sera nécessaire de revoir sa mise en page et d'harmoniser ses couleurs à l'image d'ESPACE. La coordonnatrice au programme et la coordonnatrice administrative détermineront laquelle des soumissions semble être la plus intéressante pour le graphisme et la mise en page du Guide pratique à l'intention des parents ainsi que pour les fascicules.

Appuyée par Alexandre Gaudreault. Adoptée à l'unanimité.

17-02-3
ACT-7-142
AJOUTS DE TEXTE À LA TROUSSE PRIMAIRE ET D'UNE ANNEXE À LA TROUSSE PRÉSCOLAIRE CONCERNANT LE TROUBLE DE L'ATTACHEMENT

Considérant :

- **Qu'il n'y a rien actuellement qui porte sur le trouble de l'attachement chez les enfants dans nos trousses de formation;**
- **Que le trouble de l'attachement peut être une conséquence de la violence;**
- **Que ces informations outillent les candidates animatrices et candidats animateurs pour mieux comprendre le vécu des enfants et mieux comprendre les comportements de ceux-ci lors des ateliers et des rencontres individuelles;**

- **Que le document PowerPoint de Karine Lebel est assez élaboré pour être intéressant et informatif.**

Alexandre Gaudreault propose, sur recommandation du comité Actualisation des trousses, d'accepter les ajouts et les retraits demandés par le comité Suite à la formation continue, aux pages 92 et 93 de la trousse de formation primaire destinée aux formatrices-formateurs et dans la trousse de formation primaire destinées au candidates et candidats, dans les sections *Conséquences possibles des agressions, de la violence* et *Indices possibles d'agression, de violence*, ainsi que l'ajout du document de présentation de Madame Karine Lebel dans l'annexe de la trousse préscolaire. Ce document porte sur le trouble de l'attachement.

Appuyée par Valérie Favron. Adoptée à l'unanimité.

17-02-3
ACT-8-143
MODIFICATION D'UNE CONSIGNE DANS LA SECTION DISCIPLINE DE LA TROUSSE DE FORMATION PRIMAIRE DESTINÉE AUX FORMATRICES-FORMATEURS
Considérant la pertinence d'actualiser une consigne de discipline n'étant pas à jour avec les pratiques courantes.

Lyne Laroche propose, sur recommandation du comité Actualisation des trousses, d'adopter la modification de la consigne de la section Discipline, sous En dernier ressort, à la page 103 et de la trousse de formation primaire destinée aux formatrices-formateurs et à la page 58 de la trousse destinée aux candidates-candidats, par le texte suivant :

> **En dernier ressort**
> **On sépare les deux enfants avec la collaboration de l'enseignante ou de l'enseignant, au besoin, pour savoir où placer l'enfant ou les enfants qui ont de la difficulté à écouter et qui dérangent. Il serait aidant d'expliquer aux enfants pourquoi on effectue ce changement de place (ex. : il ne s'agit pas de vous punir, mais plutôt de permettre à tout le groupe de mieux participer).**

Appuyée par Janie Bergeron. Adoptée à l'unanimité.

17-02-3
ACT-9-144
BALISES POUR LA COMPOSITION DES PHOTOS ILLUSTRANT LES DROITS AU PRÉSCOLAIRE

Considérant :

- **L'importance d'une bonne représentation de différents styles d'enfants (garçons, filles, couleurs de peau ou traits culturels, grandeur, port de lunettes, etc.), afin que tous se reconnaissent;**
- **L'importance de ne pas surreprésenter les groupes culturels;**
- **Que le ROEQ dans sa mission de prévention de la violence souhaite contrer les stéréotypes sociaux;**
- **Qu'il est plus facile pour de jeunes enfants de s'identifier à des enfants plus âgés qu'eux;**
- **Que l'on souhaite dégager le bien-être dans chacune des photos.**

Patricia St-Hilaire propose les éléments suivants pour baliser la composition des photos illustrant les droits au préscolaire.

En général :

- **S'assurer de représenter des enfants de différentes provenances sans exagérer la représentation de groupes culturels;**
- **Varier les milieux où sont prises les photos;**
- **Être à l'affût des stéréotypes sociaux pour tenter de les contrer ou du moins ne pas les renforcer;**
- **Chercher à représenter des enfants âgés entre 3 et 5 ans avec une majeure d'enfants de 4 et encore davantage 5 ans;**
- **Mettre un bon éclairage naturel ou autre qui rend l'ambiance lumineuse.**

Photo de la sécurité

Reprendre le concept de la photo actuelle en changeant le genre de l'adulte, afin de contrer le stéréotype voulant que seules les femmes sont habiles et intéressées à s'occuper des jeunes enfants un homme prend dans ses bras un garçon. Les deux sourient et on voit qu'ils se sentent bien ensemble.

Photo de la force physique

Afin de contrer le stéréotype sexiste qui voudrait que seuls les garçons aiment développer leurs muscles et leur force, illustrer une fille qui soulèvent des altères avec un sourire assuré;

Photo de la force intérieure (le courage)

Afin de stimuler l'activité et les jeux en plein-air, voici deux activités pour chaque groupe d'âge (5 ans et 3-4 ans) illustrant le courage d'apprendre, de faire quelque chose de difficile les premières fois. Il y a une activité d'hiver et une d'été. L'organisme nommé pourra choisir de réaliser les deux photos en deux saisons ou d'en réaliser une des

deux seulement. La photo actuelle du ROEQ met un jeune garçon qui apprend à faire du vélo à deux roues, soutenu par une grande fille. C'est intéressant de montrer l'entraide de la part d'une fille active.

5 ans, exemples possibles :

- **Reprendre l'idée d'un garçon qui apprend à faire de la bicyclette à deux roues, aidé par une grande fille;**
- **Garçon qui apprend à patiner, avec son casque, en tenant la main d'une jeune fille ou d'un adulte, ou en se tenant au support tubulaire ou encore, qui est tombé, mais qui a du plaisir.**

3-4 ans, exemples possibles :

- **Quelques enfants (filles et garçons) dans le haut d'un grand toboggan, certains glissent et d'autres peuvent être en bas;**
- **Garçon qui se prépare à sauter du plongeon avec un ballon de flottaison. Afin de montrer aussi une fille active et courageuse, il pourrait y avoir une fille qui fait la file au plongeon pour avoir son tour. La fille portera de préférence un maillot une pièce.**

<u>Photo de la liberté</u>

Ne pas mettre de tricycle ou de bicyclette sur cette photo, ni de module de jeux, pour éviter la confusion avec le courage. Choisir un décor extérieur vaste, afin d'éviter les distractions par un décor trop chargé.

Exemples possibles :

- **Présenter quelques enfants, de cinq à dix, à l'extérieur. Les enfants courent dans la neige ou les feuilles, les bras dans les airs, avec le sourire, pour illustrer la liberté.**
- **Ils pourraient être en train de courir dans un champ en été ou de glisser avec des traîneaux dans une grande étendue de neige;**
- **Ils pourraient aussi marcher dans la nature, peu importe la saison, dans un large sentier et donner de la nourriture aux oiseaux;**
- **Si possible illustrer la liberté de choisir.**

Cette résolution rend caduque et remplace la résolution *11-02-3 ACT-3-90 Actualisation des ateliers pour enfants (préscolaire) et comité photos des droits*.

Appuyé par Jacynthe Leclerc. Adoptée à l'unanimité.

17-02-3
ACT-10-145
ACTUALISATION DES PHOTOS DU PRÉSCOLAIRE : MANDAT DES ORGANISMES QUI RÉALISERA LES NOUVELLES PHOTOS
Considérant :

- **La volonté de la Collective d'actualiser les photos du préscolaire illustrant les droits;**
- **Les balises pour la composition de ces photos (*17-02-3 ACT-09-144 Balises pour la composition des photos illustrant les droits au préscolaire*);**
- **La possibilité de réaliser des photos de bonne qualité avec une photographe de l'interne ou à coût moyen avec l'aide d'une personne de l'externe au besoin;**
- **L'important d'avoir des photos réalistes auxquelles les enfants peuvent s'identifier.**

Sylvie Carter propose le mandat pour réaliser et / ou acheter les photos pour le préscolaire illustrant les droits de se sentir en sécurité, forte-fort et libre.

Mandat
À partir des résolutions et balises mentionnées dans les considérants, les organismes nommés réaliseront ou achèteront les photos au mieux de leurs possibilités. Ils s'assureront d'envoyer ~~son~~ leur projet de photos aux membres du regroupement afin d'avoir les commentaires avant la séance de photos ou l'achat de photos, afin d'effectuer certains ajustements, au besoin.

Avec la collaboration du coordonnateur du ROEQ, les organismes nommés verront à l'actualisation du formulaire de consentement à faire signer aux parents des enfants qui seront photographiés.

Avec la collaboration de la coordonnatrice au programme, les organismes nommés présenteront au moins deux photos à la Collective pour chacun des trois droits : deux photos pour illustrer la sécurité, deux pour illustrer la force physique, deux autres pour la force intérieure et enfin, deux photos illustrant la liberté.

Les organismes responsables de la réalisation des photos, verront à ce que le résultat final donne des photos d'aspect professionnel. Elles pourront être faites par une personne à l'interne ou à l'externe, ou acheter dans une banque de photos.

Critères pour la personne qui prend les photos (professionnelle ou non)

- **Avoir le sens de l'image équilibrée et bien cadrée;**
- **Comprendre rapidement le sens du message à transmettre et le faire de façon efficace;**

- **Être à l'aise et habile avec les enfants;**
- **Être en mesure de le faire à court ou moyen terme selon l'échéancier des organismes nommés.**

Cette résolution rend caduque et remplace la résolution *11-02-3 ACT-3-90 Actualisation des ateliers pour enfants (préscolaire) et comité des droits.*

Appuyée par Lyne Laroche. Adoptée à l'unanimité.

17-02-3
ACT-11-146
<u>ACTUALISATION DES PHOTOS DU PRÉSCOLAIRE : NOMINATION DES ORGANISMES RESPONSABLES DE LA RÉALISATION</u>
Considérant :

- **Les deux résolutions *17-02-3 ACT-09-144 Balises pour la composition des photos illustrant les droits au préscolaire* et *17-02-3 ACT-10-145 Actualisation des photos du préscolaire : mandat de l'organisme qui réalisera les nouvelles photos*;**
- **Leur intérêt et leur disponibilité;**
- **Un budget de 500$ prévu pour la réalisation des photos.**

Jacynthe Leclerc propose de nommer ESPACE Gaspésie-les-Îles et ESPACE Abitibi-Est pour la réalisation et/ou la recherche des photos du préscolaire pour l'illustration des droits de se sentir en sécurité, forte et fort physiquement, forte et fort intérieurement (courage) et libre.

Appuyée par Valérie Favron. Adoptée à l'unanimité.

COM - Comités de travail

16-05-1
COM-1-13
<u>COMITÉ OBJECTIF 28 HEURES POUR LA COORDINATION ADMINISTRATIVE: MANDAT ET NOMINATIONS</u>
Considérant :

- **Les discussions de la Collective, en mai 2016, au sujet des conditions de travail au ROEQ;**
- **Le nombre d'heures au poste de coordination administrative;**
- **L'analyse du comité finances, présentée à la Collective de mai 2016, recommandant l'augmentation du nombre d'heures de travail de la permanence;**
- **Que le comité objectif 28 heures pour la coordination administrative fasse une consultation de la permanence préalablement au dépôt de ses recommandations à la Collective;**
- **Que les administratrices et administrateur s'engagent à faire des suggestions au comité et à les envoyer à la coordonnatrice administrative;**

Il est proposé par Sylvie Carter de créer le comité objectif 28 heures pour la coordination administrative dont le mandat est de :

- **Faire des recommandations à la Collective concernant un réaménagement du budget et du plan d'action du ROEQ où il y a une augmentation du nombre d'heures au poste de coordination administrative vers un objectif de 28 heures de travail par semaine;**
- **Faire des recommandations concernant les suites à donner quant aux conditions de travail;**

et que soient nommées comme membre de ce comité :

- **Marie-Ève Breton, administratrice;**
- **Christiane Nault, administratrice;**
- **Nancy Gagnon, coordonnatrice administrative.**

Appuyée par Mireille Poirier. Adoptée à l'unanimité.

16-05-1
COM-2-29
<u>COMITÉ VALIDATION DES CANDIDATURES DU ROEQ 2016-2017 : NOMINATIONS</u>
Considérant:

- **La résolution 06-02-3 COM-3-95 *Comité validation des candidatures du ROEQ : nouvelle composition*;**

- **La tenue d'une formation de formatrices-formateurs ESPACE en décembre 2016;**

Josée Faucher propose que les membres du comité validation des candidatures du ROEQ pour la formation de décembre 2016 soient :

- **Le coordonnateur du ROEQ;**
- **Sylvie Carter, administratrice de la Collective du ROEQ;**
- **Christiane Nault, formatrice ESPACE et administratrice du ROEQ.**

Appuyée par Mireille Poirier. Adoptée à l'unanimité.

16-05-1
COM-3-38
<u>COMITÉ CAPSULES VIDÉO : MANDAT ET COMPOSITION</u>
Considérant :

- **Que du contenu vidéo est un incontournable dans la promotion web ;**
- **Que les organismes ESPACE désirent susciter la participation des parents aux ateliers leur étant destiné ;**
- **Que des capsules pourront permettre de répondre à notre mission éducative par la transmission de contenu en prévention de la violence faite aux enfants ;**
- **Qu'il sera peut-être possible de collaborer avec des professionnels, dépendamment du financement disponible;**
- **Que ce sont les organismes ESPACE qui connaissent le mieux leurs besoins quant à la promotion des ateliers destinés aux parents et au contenu à diffuser;**

Mireille Poirier propose la création du comité ponctuel Capsules vidéo avec le mandat et la composition suivante :

MANDAT
Le comité capsules vidéo aura pour mandant de :

- **Soumettre à la Collective les concepts pour, au moins, 3 capsules vidéo ayant pour objectif de susciter l'intérêt de la communauté face à la prévention de la violence faite aux enfants et à ESPACE.**
- **Le comité validera la possibilité et la faisabilité, pour que chaque organisme ESPACE, puisse ajouter ses coordonnées ou de courtes informations à la vidéo.**
- **Le comité supervisera en entier la création des capsules types qui seront soumises à la Collective du ROEQ.**

COMPOSITION :

- **Une animatrice d'expérience ;**
- **Une personne impliquée dans un organisme ESPACE (ayant idéalement des connaissances techniques ou un intérêt à les acquérir) ;**
- **La coordonnatrice au programme.**

Appuyée par Lyne Laroche. Adoptée à l'unanimité.

16-10-2
COM-4-77
<u>MODIFICATION AU MANDAT DU COMITÉ OBJECTIF 28 HEURES POUR LA COORDINATION ADMINISTRATIVE</u>
Considérant :

- **Les pistes nommées par la Collective : dédier le nouvel argent, diminuer les semaines de travail, demander un frais d'inscription pour les formatrices et formateur, évaluer d'autres possibilités comme augmenter la cotisation, etc.;**

Qu'un sondage sera effectué par le comité auprès des organismes;

Janie Bergeron propose que le comité évalue différentes pistes de solutions, tant pour l'augmentation des revenus que pour l'aménagement des dépenses du ROEQ pour augmenter, éventuellement, le nombre d'heures au poste de coordination administrative.

Appuyée par Lyne Laroche. Adoptée à l'unanimité.

16-10-2
COM-5-102
<u>COMITÉ VISIBILITÉ : MANDAT ET COMPOSITION</u>
Considérant:

- **La demande des participantes et participants du congrès d'orientations 2016 à l'effet qu'un comité visibilité soit formé et ce, le plus rapidement possible;**
- **La recommandation du Comité contenu du congrès d'orientations 2016 au sujet d'un mandat et d'une composition pour le comité visibilité du ROEQ;**

Sylvie Carter propose le mandat et la composition suivante pour le Comité visibilité du ROEQ :

<u>MANDAT</u>

En tenant compte des discussions ayant eu lieu au congrès d'orientations 2016 et des actions déjà entreprises et ayant un impact sur la visibilité d'ESPACE:

- **Proposer à la collective du ROEQ une actualisation (version synthétisée) des plans de marketing et de communication du ROEQ;**
- **Proposer à la collective du ROEQ des actions, présentées selon un échéancier précis, ayant pour but de promouvoir ESPACE et d'augmenter sa visibilité;**
- **Outiller les organismes ESPACE et la permanence du ROEQ pour la réalisation de leurs actions afin de rejoindre les médias;**
- **Établir des messages courts que les membres du ROEQ pourront utiliser, notamment sur les médias sociaux.**

COMPOSITION

- **Coordonnateur du ROEQ;**
- **Deux animatrices ou animateurs certifiées, ayant des connaissances en communication et en relations avec les médias, pour un mandat de deux ans, en alternance;**

Appuyée par Jacynthe Leclerc.
Adoptée à l'unanimité.

C - Contrats

COR - Congrès d'orientation

16-06-AG
COR-1-45
ADOPTION DES ORIENTATIONS DU CONGRÈS D'ORIENTATION 2016

Mélanie Bibeau propose l'adoption des orientations suivantes déterminées lors du congrès d'orientation 2016 :

- **Revoir la formule de l'ensemble des ateliers offerts aux adultes (invitation, promotion, contenu, durée et application).**
- **Militer pour l'augmentation de la reconnaissance et du financement du ROEQ et des organismes ESPACE en solidarité avec le mouvement communautaire.**
- **Prévenir la violence faite aux enfants liée aux nouvelles technologies.**
- **Promouvoir ESPACE et augmenter sa visibilité.**

Appuyée par Véronique Grenier. Adoptée à l'unanimité.

D - Divers

16-02-3
D-1-18
PRIORITÉS D'ACTION DU ROEQ 2016-2017
Josée Faucher propose l'adoption des priorités d'action suivantes pour 2016-2017.
Priorités d'action du ROEQ 2016-2017
À l'éclairage du Plan d'action 2015-2016, de l'état de la situation actuelle et tenant compte des ressources humaines et financières du ROEQ

OBJECTIF #1 :
ACTUALISER LES OUTILS DU PROGRAMME ESPACE

OBJECTIF #2 :
AUGMENTER LA RECONNAISSANCE ET LE FINANCEMENT DU ROEQ EN SOLIDARITÉ AVEC LE MOUVEMENT COMMUNAUTAIRE

OBJECTIF #3 :
AUGMENTER LA VISIBILITÉ ET LA PROMOTION D'ESPACE ET DU ROEQ

OBJECTIF #4 :
RENFORCER LE ROEQ ET LES ORGANISMES ESPACE POUR EN ASSURER LA PÉRENNITÉ

Appuyée par Valérie Favron. Adoptée à l'unanimité.

16-05-1
D-2-22
ADOPTION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2015-2016 DU ROEQ

Cathy Larochelle propose l'adoption du rapport d'activités 2015-2016 du ROEQ avec les corrections demandées par la Collective.

Appuyée par Josée Faucher. Adoptée à l'unanimité.

16-06-SP
D-3-40
PLAN D'ACTION 2016 -2017 DU ROEQ

Marie-Ève Breton propose l'adoption du plan d'action 2016-2017, incluant les changements apportés lors de la réunion de Collective de mai 2016.

Appuyée par Christiane Nault. Adoptée à l'unanimité.

16-02-3
D-8-68
NOMINATION DES SIGNATAIRES AU COMPTE

Sylvie Carter propose de nommer Joël Castonguay, Patricia St-Hilaire et Nancy Gagnon comme signataires autorisés pour les transactions reliées au compte bancaire détenu par le ROEQ auprès de la Caisse d'économie solidaire Desjardins.

Cette résolution remplace et rend caduque la résolution *15-02-3 N-9-57 Nomination des signataires au compte.*

Appuyée par Christiane Nault. Adoptée à l'unanimité.

16-10-2
D-9-98
REPRÉSENTATION : FONCTIONNEMENT
Considérant :

- **La résolution *02-5-AGsp COM-3-6 Dossiers représentation : marge de manœuvre pour les prises de décisions urgentes;***
- **La résolution *04-05-1 R-7-34 Pétitions et autres demandes d'appui*;**
- **La résolution *04-12-3 R-13-106 Comité représentation : mandat, critères et composition;***
- **La résolution *07-10-2 R-19-78 Médias : marche à suivre pour les permanentes du ROEQ*;**
- **La résolution *10-10-2 COM-2-57 Appui à des actions : balises du comité représentation*;**
- **Les discussions de la Collective en octobre 2011, en mai 2016 et en octobre 2016;**

Jacynthe Leclerc propose le fonctionnement suivant pour décider d'une représentation pour le ROEQ :

- **La permanence reste à l'affût des représentations que le ROEQ pourrait faire et reçoit les suggestions des membres.**
- **Le coordonnateur du ROEQ avec la ou les permanentes concernées, selon les dossiers de représentations, évaluent la pertinence des représentations possibles en tenant compte des balises nommées dans les résolutions ci-haut mentionnées, des prévisions budgétaires, ainsi que de la charge de travail à ce moment pour la permanence.**

- **En l'absence du coordonnateur du ROEQ, les permanentes concernées se consultent et évaluent ensemble la pertinence de la représentation.**
- **Les permanentes-permanent qui ont évalué la pertinence de la représentation déterminent qui fera la représentation en précisant à quel titre (personne-ressource ou accompagnatrice), en tenant compte des besoins particuliers identifiés, tout en ayant le souci de former une relève et d'assurer une équité interrégionale.**
- **Une fois la décision prise de participer à une représentation, en informer la Collective et les autres permanentes du ROEQ.**
- **Le coordonnateur du ROEQ tient à jour la banque de personnes ressources pour la représentation.**

En cas de doute sur une représentation, le comité exécutif sera consulté.

Cette résolution rend caduques la résolution *11-10-2 COM-1-56 Comité représentation : composition et fonctionnement à l'essai*.

Appuyée par Julie Mailhot. Adoptée à l'unanimité.

16-10-2
D-10-99
<u>ADHÉSION AU RÉSEAU OUTILS DE PAIX</u>
Considérant :

- **Que le formulaire prend peu de temps à remplir;**
- **Que l'adhésion au Réseau outils de paix peut permettre d'augmenter la visibilité d'ESPACE;**
- **Que ce Réseau est souvent partenaire ou interpellé par des fondations;**
- **Que cela permettrait d'augmenter notre réseau de contacts et ainsi, d'éviter le dédoublement d'actions similaires à ESPACE;**
- **Le coût de 25$ par année pour l'adhésion;**

Sylvie Carter propose que le coordonnateur du ROEQ fasse une demande d'adhésion au Réseau Outils de paix. L'adhésion du ROEQ au Réseau Outils de paix sera réévaluée l'an prochain.
Appuyée par Josée Faucher. Adoptée à l'unanimité.

17-02-3
D-11-112
<u>HÉBERGEMENT : MAINTIEN DES CHOIX POUR 2017-2018</u>
Considérant :

- **La résolution 03-05-1 D-3-26 « Hébergement : principes généraux »;**
- **La résolution 03-05-1 F-5-27 « Hébergement : coûts reliés aux principes généraux »;**
- **L'acquis que représente l'occupation simple des chambres, l'importance d'offrir les meilleures conditions aux personnes ayant besoin d'hébergement, la prise en compte du respect des personnes ainsi que de leur intimité;**
- **Le comparatif fait avec d'autres hébergeurs à Québec.**

Christiane Nault propose de maintenir en 2017-2018 les choix d'hébergement suivants :

1. **Une chambre en occupation simple :**
   Selon le coût facturé par l'hôtel désigné par le ROEQ.
   Une chambre en occupation double:
   Selon le coût facturé par l'hôtel désigné par le ROEQ.
2. **Un lit militant : Le ROEQ paiera un montant forfaitaire de 20$ par nuit.**
3. **Une chambre ailleurs qu'à l'hôtel désigné par le ROEQ :**

Sur présentation d'une pièce justificative, le ROEQ paiera jusqu'à concurrence de l'équivalent d'une chambre en occupation simple ou en occupation double comme s'il s'agissait de l'hôtel désigné par le ROEQ.

La responsabilité de la réservation et du paiement incombe à la personne qui choisit ce type d'hébergement.

Appuyée par Jacynthe Leclerc. Adoptée à l'unanimité.

17-02-3
D-12-118

<u>MISE À JOUR DE LA REVENDICATION FINANCIÈRE DE LA CAMPAGNE *JE TIENS À MA COMMUNAUTÉ >JE SOUTIENS LE COMMUNAUTAIRE*</u>

Considérant que :

- **Les organismes communautaires autonomes sont essentiels au progrès social de la société. Ils contribuent à réduire les inégalités individuelles et collectives, agissant sur les causes des problèmes sociaux pour aider à les prévenir. Ils favorisent le renforcement du pouvoir d'agir de chaque personne sur ses conditions de vie et son implication pour le mieux-être de la collectivité;**
- **Le sous-financement des organismes communautaires autonomes a de graves conséquences, telles que la réduction/coupures des activités et des services offerts, pouvant aller jusqu'à la fermeture temporaire ou permanente d'organismes. Ce sont deux millions de citoyennes et de citoyens rejoints par les organismes communautaires qui ne peuvent bénéficier totalement des groupes qu'ils ont créés;**

- **Cette situation se conjugue avec toutes les coupures, compressions et hausses de tarifs actuelles dans les services publics et les programmes sociaux. Les mesures d'austérité limitent l'accès aux services sociaux publics, diminuent la qualité de ces mêmes services et appauvrissent la population;**
- **Le gouvernement du Québec doit accorder aux OCASSS un financement stable et récurrent. Il doit combler le manque de ressources des groupes subi par les 3000 organismes communautaires autonomes en leur octroyant minimalement les 335$ millions/an revendiqués.**

Il est proposé par Patricia St-Hilaire et appuyé par Janie Bergeron que le ROEQ affirme son adhésion à la revendication financière mise à jour de la campagne *Je tiens à ma communauté > Je soutiens le communautaire* au montant de 335$ millions/an.
Adoptée à l'unanimité.

17-02-3
D-13-121
<u>POSITION DU ROEQ SUR LA PAUVRETÉ : ADOPTION</u>
Considérant :
- **Les valeurs féministes et communautaires du ROEQ;**
- **L'importance d'avoir une position claire afin que le ROEQ puisse réagir à l'actualité en tenant compte des positions précédemment adoptées par sa Collective;**
- **Les divers acteurs sociaux travaillant sur la question de la pauvreté des familles et des enfants;**
- **La position suggérée par la permanence;**

Janie Bergeron propose l'adoption de la position du ROEQ sur la pauvreté avec les modifications demandées par la Collective à sa réunion de février 2017.

Appuyée par Alexandre Gaudreault. Adoptée à l'unanimité.

17-02-3
D-14-122
<u>PLAN DE CONSOLIDATION ET DE DÉVELOPPEMENT DU ROEQ : TERRITOIRE DE LA MRC DE DRUMMOND</u>
Considérant :
- **Les demandes faites par des milieux de la MRC de Drummond pour recevoir le programme ESPACE;**
- **La demande d'ESPACE Bois-Francs à la collective du ROEQ pour offrir le programme ESPACE à l'extérieur du territoire défini par le *Plan de consolidation et de développement*;**

- **La base d'unité du ROEQ qui mentionne à la section *5.21 Conditions d'accréditation comme organisme ESPACE au Québec*, «Un organisme ESPACE a pour mission première de travailler en prévention de la violence faite aux enfants, ce qui inclut la violence physique, psychologique, verbale, sexuelle et la négligence. Cette mission s'exerce sur un territoire clairement déterminé dans le *Plan de consolidation et de développement du ROEQ* et dans le respect des territoires des autres organismes ESPACE»;**
- **Le souci de cohérence avec les revendications portées par les organismes ESPACE et le ROEQ qui militent pour le financement du *Plan de consolidation et de développement du ROEQ*, en rappelant que les organismes n'ont actuellement pas le financement gouvernemental à la mission assez élevé pour couvrir l'ensemble des milieux de leur présent territoire;**

Alexandre Gaudreault propose qu'ESPACE Bois-Francs entreprenne des démarches de financement supplémentaires pour assurer les ateliers dans les milieux de la MRC de Drummond. Que si un financement supplémentaire est obtenu, ESPACE Bois-Francs puisse répondre à la demande de ces milieux. Que s'il n'y a pas de financement supplémentaire, ESPACE Bois-Francs continue de concentrer ses activités sur son territoire actuel (MRC d'Arthabaska, de l'Érable et de Bécancour) et qu'au besoin, il revienne avec les informations pertinentes à la collective du ROEQ.

Appuyée par Patricia St-Hilaire. Adoptée à l'unanimité.

17-02-3
D-15-124
<u>PRIORITÉS D'ACTION DU ROEQ 2017-2018</u>
Jacynthe Leclerc propose l'adoption des priorités d'action suivantes pour 2017-2018.

Priorités d'action du ROEQ 2017-2018
À l'éclairage du Plan d'action 2016-2017, du congrès d'orientation 2016 et tenant compte des ressources humaines et financières du ROEQ :

<u>PRIORITÉ #1 :</u>
Revoir la formule de l'ensemble des ateliers offerts aux adultes et développer des outils étant destinés aux adultes.

<u>PRIORITÉ #2 :</u>
Prévenir la violence faite aux enfants liée aux nouvelles technologies.

<u>PRIORITÉ #3 :</u>

Promouvoir ESPACE et augmenter sa visibilité.

PRIORITÉ #4 :

Militer pour l'augmentation de la reconnaissance et du financement du ROEQ et des organismes ESPACE en solidarité avec le mouvement communautaire.

PRIORITÉ #5 :

Renforcer le ROEQ et les organismes ESPACE pour en assurer la pérennité.

Appuyée par Josée Faucher. Adoptée à l'unanimité.

17-02-3
D-16-137
MANDATER LE COMITÉ EXÉCUTIF POUR VALIDER LE CONTENU DES CAPSULES VIDEO ET ENGAGER LA FIRME DE PRODUCTION

Considérant :

- **La subvention du Ministère de la Famille permettant d'engager une firme professionnelle pour la création et la production de 4 capsules vidéo;**
- **Que les grands thèmes des capsules ont été établis et travaillés par le comité capsules;**
- **Que les délais sont trop serrés pour pouvoir soumettre les textes finaux à la Collective;**
- **Que les organismes peuvent envoyer des suggestions de thèmes au comité;**

Jacynthe Leclerc propose de mandater le comité exécutif pour :

- **Approuver le contenu des capsules, avant leur enregistrement et en sachant que des aménagements pourraient être faits par la firme retenue;**
- **Embaucher la firme, sur la recommandation du comité capsules.**

Appuyée par Lyne Laroche. Adoptée au consensus.

17-02-3
D-17-141
JOUR DE L'ACTION COMMUNE « MARCHONS POUR LES DROITS DES ENFANTS »
Considérant :

- **Que tous les organismes souhaitent faire cette action commune;**
- **Qu'il est difficile de faire une action commune si la date n'est pas connue d'avance;**

- **Le temps nécessaire pour organiser une activité et solliciter des partenaires;**
- **Que la marche est une initiative des organismes ESPACE et que celle-ci doit être visible et connue des partenaires et du grand public.**

Alexandre Gaudreault propose

- **Que la date de l'action commune pour la JNE, si le 20 novembre est une journée non ouvrable, soit discutée à la Collective de mai, qu'elle soit déterminée un jour ouvrable avant le 20 novembre, avec la recommandation du comité JNE et avec le calendrier scolaire.**

- **Que le comité JNE propose un questionnaire pour décrire les activités organisées par les organismes, incluant les informations utiles aux communications : personne responsable dans l'organisme, milieu avec lequel se fait la marche, partenaires impliqués, description des activités parallèles, heure, lieux, endroit, invités, etc. Que ce questionnaire soit rempli et envoyé au comité avant la JNE.**

Appuyée par Christiane Nault. Adoptée à l'unanimité.

F - Finances

16-05-1
F-1-9
PRÉVISIONS FINANCIÈRES 2016-2017 : ADOPTION
Il est proposé par Jacynthe Leclerc d'adopter les prévisions budgétaires 2016-2017, tels que présentées lors de la réunion du 10 mai 2016.
Appuyée par Lyne Laroche. Adoptée à l'unanimité.

16-05-1
F-2-10
CONGRÈS DU ROEQ : COÛT DE L'INSCRIPTION
Considérant :

- **Le besoin d'établir un coût qui permettrait d'offrir une marge de manœuvre aux comités congrès, évitant d'avoir à demander annuellement un ajustement à la collective du ROEQ;**
- **Les prix demandés par les hébergeurs;**
- **Que le prix d'inscription au congrès du ROEQ doit comprendre l'hébergement, les repas, les salles des ateliers, les taxes et le service;**
- **Que les comités congrès doivent viser ce qui est le moins dispendieux, tout en respectant les critères établis par la Collective, afin de maintenir le coût d'inscription le plus bas possible;**
- **Que l'objectif du ROEQ est de favoriser la participation du plus grand nombre possible de personnes;**
- **La difficulté de trouver des endroits où tenir les congrès à un coût abordable;**

Lyne Laroche propose que le coût de l'inscription pour un congrès régulier soit, au maximum, de 350$ par personne.

Appuyée par Josée Faucher. Adoptée à l'unanimité.

16-06-SP
F-3-39
ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS 2015-2016
Il est proposé par Josée Faucher d'adopter les états financiers 2015-2016 audités par la firme comptable Roy Desrochers Lambert S E N C R L, tel que présenté lors de la réunion spéciale de la Collective du 7 juin 2016.
Appuyée par Hélène Lepage. Adoptée à l'unanimité.

16-10-2
F-5-54
DEMANDES DE COMMANDITES 2016-2017 PHASE 2
Considérant :

- **Que plusieurs demandes ont été faites auprès de commanditaires potentiels;**
- **Que les réponses reçues jusqu'à présent sont négatives;**
- **Que plusieurs de ces entreprises ont été identifiées comme intéressantes par Marie-Claude Marcotte, ancienne agente de communication au ROEQ;**
- **Qu'une commandite permettrait de défrayer, en partie ou en totalité, les coûts d'impression des cahiers d'activités complémentaires au programme ESPACE;**

Valérie Favron propose d'entériner la décision du comité exécutif, prise le 30 mai 2016, à l'effet de mandater la coordonnatrice administrative pour faire des offres de commandites, en suivant le processus identifié à la résolution *16-02-3F-18-105 Financement privé : balises et processus*, auprès des entreprises suivantes :

- **Leclerc (Biscuits)**
- **Kellogg Canada**
- **Banque Nationale (BNC)**
- **CIBC**
- **BLÜ**
- **Danino (Danone)**

Appuyée par Janie Bergeron. Adoptée à l'unanimité.

16-10-2
F-6-55
DEMANDE DE SUPPORT D'EMPLOI QUÉBEC DANS LES DÉMARCHES DE DÉVELOPPEMENT DES PERMANENTES ET DU PERMANENT DU ROEQ
Considérant :

- **Les besoins en perfectionnement exprimés par la permanence du ROEQ;**
- **Les recommandations du comité d'évaluation de la permanence;**
- **Les recommandations favorables de la Collective en ce qui a trait à la formation et au perfectionnement de la permanence;**
- **Le soutien financier d'Emploi-Québec, jusqu'à 50% du coût des formations, pour un plafond de 2 000$.**

Julie Mailhot propose d'entériner la décision du comité exécutif, prise le 16 juin 2016, à l'effet de demander le soutien d'Emploi Québec pour les démarches de développement (formation et perfectionnement) du coordonnateur du ROEQ (cours d'anglais), de

la coordonnatrice au programme (cours d'anglais) et de la coordonnatrice administrative (perfectionnement Simple Comptable). La coordonnatrice administrative, Nancy Gagnon, est désignée comme responsable du projet et sera signataire, au nom du ROEQ, de toute entente relative à ce projet avec Emploi-Québec.

Appuyée par Hélène Lepage. Adoptée à l'unanimité.

16-10-2
F-7-56
<u>AUGMENTATION DU BUDGET PERFECTIONNEMENT DE LA PERMANENCE 2016-2017 DANS LE CADRE D'UNE DEMANDE DE SUPPORT D'EMPLOI QUÉBEC</u>
Considérant :

- **Les besoins en perfectionnement exprimés par la permanence du ROEQ;**
- **Les recommandations du comité d'évaluation de la permanence;**
- **Les recommandations favorables de la Collective en ce qui a trait au perfectionnement de la permanence;**
- **Le soutien financier d'Emploi-Québec, jusqu'à 50% du coût des formations, pour un plafond de 2 000$.**
- **Le budget de perfectionnement de la permanence étant de 500$ par année et que celui-ci est entamé;**

Julie Mailhot propose d'entériner la décision du comité exécutif, prise le 21 juillet 2016, à l'effet d'augmenter le budget dédié au perfectionnement de la permanence de 173$, portant celui-ci à 673$ pour l'année 2016-2017 et de permettre ainsi la formation du coordonnateur du ROEQ (cours d'anglais), de la coordonnatrice au programme (cours d'anglais) et de la coordonnatrice administrative (Simple Comptable).

Appuyée par Janie Bergeron. Adoptée à l'unanimité.

16-10-2
F-8-66
<u>DEMANDE DE FINANCEMENT AU FOND MARIE-SOLEIL TOUGAS PAR LE BIAIS D'ESPACE CÔTE-NORD</u>
Considérant :

- **Que le ROEQ n'est pas admissible à ce fonds;**
- **Que la coordonnatrice administrative s'est entretenue avec la directrice du fond et que cette dernière lui a suggéré que la demande soit faite par un organisme ESPACE;**
- **Que la Collective d'ESPACE Côte-Nord a accepté de porter la demande;**

- **Que le projet présenté est dans les priorités du ROEQ selon son plan d'action 2016-2017;**
- **Que le potentiel de financement permettrait de compléter le projet de création des cahiers d'activités et pourrait libérer des fonds du ROEQ pour d'autres projets en attente de financement;**
- **Que ce fond peut payer jusqu'à 80% des dépenses relatives à un projet;**

Alexandre Gaudreault propose d'entériner la décision du comité exécutif, prise le 4 octobre 2016, à l'effet qu'ESPACE Côte-Nord fasse une demande au Fonds Marie-Soleil Tougas, pour le bénéfice du ROEQ, afin de réaliser la traduction et l'adaptation en anglais, ainsi que le graphisme des cahiers d'activités destinés aux enfants et au personnel scolaire. La coordonnatrice administrative du ROEQ fera la rédaction de la demande, colligera les soumissions nécessaires et transmettra le tout à ESPACE Côte-Nord. Si le financement est accepté, le ROEQ s'engage à assumer la partie des coûts du projet qui ne seront pas financés par le Fond. En cas d'acceptation de notre demande, la coordonnatrice administrative rédigera le rapport final.

Appuyée par Jacynthe Leclerc. Adoptée à l'unanimité.

16-10-2
F-9-70
<u>ASSOCIATION ENTRE LE ROEQ ET FREDERIC ALLARD POUR UNE CAMPAGNE DE FINANCEMENT PAR RANDONNÉE DÉFI</u>
Considérant :

- **Qu'il n'y a aucun risque financier pour le Regroupement et les organismes ESPACE;**
- **Que cette association peut permettre d'augmenter la visibilité d'ESPACE;**
- **Que cette association peut permettre une source de financement indépendante pour les activités et les projets du ROEQ;**

Jacynthe Leclerc propose que le ROEQ s'associe avec Fréderic Allard et s'engage pour faire la promotion d'une ascension en 2017, tente de trouver des participantes et des participants, rencontre les participantes et les participants avant leur départ et participe à la promotion des levées de fonds des participantes. La coordonnatrice administrative est responsable de ce dossier.

Appuyée par Lyne Laroche. Adoptée à l'unanimité.

16-10-2
F-10-97
ASSURANCE RESPONSABILITÉ DES ADMINISTRATRICES-ADMINISTRATEURS ET DES DIRIGEANTS

Considérant

- **Que la demande émane d'une administratrice;**
- **Que le renouvellement sera évalué chaque année;**

Josée Faucher propose

- **Que le ROEQ se dote d'une assurance responsabilité des administratrices-administrateurs et des dirigeants pour un an. La coordonnatrice administratrice sera la signataire.**
- **De mandater la coordonnatrice administrative afin d'aller chercher plus d'informations sur les cas couverts par ce type d'assurance, les propositions de prix et de rediscuter de ce point l'an prochain.**

Appuyée par Lyne Laroche. Adoptée au consensus.

16-10-2
F-11-100
RESERVER LES NOMS DE DOMAINE LAPREVENTIONCAMARCHE

Considérant

- **Les coûts peu élevés pour réserver les noms de domaine;**
- **Que les cahiers d'activités ESPACE portent le slogan « La prévention ça marche »;**
- **Que le slogan « la prévention ça marche » a un fort potentiel communicationnel;**
- **Que ces noms de domaines sont libres;**
- **Que l'utilisation, par une autre organisation, de ces noms de domaine pourrait être préjudiciable à ESPACE;**

Christiane Nault propose que la coordonnatrice administrative procède à la réservation des noms de domaine www.lapreventioncamarche.com, . org, .ca et .net.

Appuyée par Sylvie Carter. Adoptée à l'unanimité.

17-02-3
F- 12-103
AUGMENTATION DU BUDGET PERFECTIONNEMENT DE LA PERMANENCE 2016-2017 DANS LE CADRE D'UNE FORMATION SUR LES REÇUS D'IMPÔTS

Considérant :

- **Les changements législatifs concernant l'émission des reçus de charité;**

- **Le besoin de perfectionnement de la coordonnatrice administrative;**
- **La recommandation favorable du comité Finances;**
- **Que la formation se fait sous forme de Webinaire et ne nécessite pas de déplacement;**
- **Le budget de perfectionnement de la permanence étant de 500$ par année et que celui-ci a été augmenté à 673$ par la Collective;**

Sylvie Carter propose d'entériner la décision du comité exécutif, prise le 14 novembre 2016, à l'effet d'augmenter le budget dédié au perfectionnement de la permanence de 90$ supplémentaire, portant celui-ci à 763$ pour l'année 2016-2017 et de permettre à la coordonnatrice administrative de suivre la formation « Fiscalité et émission de reçus pour fins d'impôt : Cas complexes ».

Appuyée par Alexandre Gaudreault. Adoptée à l'unanimité.

17-02-3
F-13-105
<u>PROJET DE VIDÉOS POUR LES ORGANISMES À VOCATION COMMUNAUTAIRE : CANDIDATURE DU ROEQ POUR SES CAPSULES MOBILISATRCIES</u>
Considérant que :

- **Via du financement spécifique obtenu du Conseil des arts et des lettres du Québec, Spira offrira gratuitement à un organisme à vocation communautaire ayant un budget limité, la possibilité de réaliser un projet vidéo en lien avec sa mission;**
- **Spira rejoint nos valeurs féministes et communautaires, car il est une fusion de Spirafilm et de Vidéo femmes et qu'il s'agit d'une coopérative;**
- **Il peut s'agir de vidéos éducatives destinées à la clientèle qui aidera au développement de l'organisme et à l'atteinte de sa mission;**
- **Spira sélectionnera un projet porteur, facilement réalisable avec le budget disponible; Un montant d'environ 3 000 $ sera disponible et servira à payer une équipe de tournage et de postproduction composée de membres de Spira en plus des frais inhérents au projet (déplacements, repas,…). L'équipement de tournage sera fourni gratuitement par Spira pour un projet simple qui se réalise sur 1 ou 2 journées de tournage maximum;**
- **La date limite pour soumettre un projet est le 19 décembre 2016 à 17h;**
- **L'échéancier du ROEQ est similaire à celui proposé par Spira, c'est-à-dire au printemps 2017;**
- **Le financement du Ministère de la Famille ne suffit pas à couvrir la soumission d'Orbie pour les illustrations des fascicules et par le fait même du guide pratique (2500$ prévus pour les illustrations et le graphisme dans le projet, alors que la soumission d'Orbie, pour les illustrations seulement, est de 4000$), ce qui signifie qu'il y a**

possiblement un manque à gagner dans le budget du projet des capsules vidéo et des fascicules pour les parents;
- **Il s'agit d'une source de financement provinciale qui pourrait rejaillir sur tous les membres du ROEQ;**
- **Spira est situé à Québec ce qui limite les coûts de déplacements en temps et en argent pour d'éventuelles rencontres;**
- **Une ou deux vidéos faites avec Spira pourraient servir d'inspiration et permettre de réaliser d'autres capsules vidéo s'il reste du budget avec l'autre subvention;**

Jacynthe Leclerc propose d'entériner la décision du comité exécutif, prise le 30 novembre 2016, à l'effet de proposer la candidature du ROEQ au projet de vidéos avec Spira. Afin de présenter un projet simple qui se réalise en une ou deux journées de tournage, si cela est nécessaire, le comité capsules vidéo pourra diminuer le nombre de capsules à une ou deux et utiliser le budget du Ministère de la famille pour les autres. La coordonnatrice au programme sera responsable de présenter la candidature du ROEQ, avec le soutien du comité capsules vidéo ou de ses collègues de la permanence, selon les disponibilités de chacune-chacun.

Appuyée par Christiane Nault. Adoptée à l'unanimité.

17-02-3
F-15-109
<u>BANQUE D'HEURES DE 7 HEURES À LA COORDONNATRICE AU PROGRAMME.</u>
Considérant :
- **La charge élevée de travail prévue au poste de coordination au programme pour les prochains mois;**
- **Que cette banque d'heures ne sera utilisée que si elle est nécessaire;**

Janie Bergeron propose d'accorder à la coordonnatrice au programme une banque d'heures, à utiliser au besoin, d'au maximum 7 heures pour sa participation au comité de sélection.
Appuyée par Josée Faucher. Adoptée à l'unanimité.

17-02-3
F-16-110
<u>FRAIS DE DÉPLACEMENTS: AUGMENTATION DU TARIF</u>
- **Considérant la résolution 15-02-3 F-14-100 qui nommait pour objectif d'arriver éventuellement à un remboursement de 0.46$/km**
- **Considérant que le remboursement des frais de kilométrage ne reconnaît pas seulement les dépenses d'essence mais aussi l'usure du véhicule et les risques de la route inhérents aux déplacements;**

- **Considérant que, en 2016, Revenu Québec reconnaissait un taux de 0.55$/km;**
- **Considérant les capacités financières du ROEQ;**

Il est proposé par Sylvie Carter, sur recommandation du comité finances, que le nouveau tarif pour le remboursement des frais de déplacement soit de 44¢ du kilomètre et que ce tarif prenne effet à partir du 1er avril 2017. Cette résolution rendant caduque la résolution 16-02-3 F-15-102 *Frais de déplacements : Augmentation du tarif.* Le tarif sera réévalué chaque année à la Collective de février (dans l'objectif d'atteindre éventuellement un remboursement de 0.46$/km).

Appuyée par Josée Faucher. Adoptée à l'unanimité.

17-02-3
F -17-111
<u>FRAIS REMBOURSÉS PAR LE ROEQ : AUGMENTATION DU PER DIEM REPAS</u>
Considérant

- **La résolution 15-02-3 F-15-101 qui donnait pour objectif d'atteindre éventuellement des per diem de 10$ au déjeuner, 18$ au diner et 22$ au souper;**
- **Le coût des repas pour apporter ou en restaurant augmente sans cesse et qu'il est difficile de trouver un diner et un souper à prix abordable;**
- **Qu'il est difficile de pouvoir se déplacer sans défrayer des frais de repas plus grands que le per diem en cours;**
- **La situation financière du ROEQ;**

Il est proposé par Patricia St-Hilaire, sur recommandation du comité finances, qu'à compter du 1er avril 2017, la nouvelle grille de remboursement se lise ainsi :

Déjeuner 9.00$
Diner 18.00$
Souper 23.00$

Cette résolution rend caduque la résolution *16-02-3 F-16-103 Frais remboursés par le ROEQ : augmentation des per diem repas.*

Appuyée par Jacynthe Leclerc. Adoptée à l'unanimité.

17-02-3
F-18-113
DEMANDES DE FINANCEMENT DU ROEQ : DONS & PARTENARIATS
Considérant :

- **Les prévisions budgétaires et les priorités établies par la Collective du ROEQ;**
- **Les projets en attente de financement ;**
- **Les différents programmes de dons offerts, auprès desquels le Regroupement pourrait se qualifier;**

Sylvie Carter propose de mandater la coordonnatrice administrative pour qu'elle vérifie s'il y a des possibilités de financement auprès des instances listées ci-après et, si elle le juge à propos, qu'elle leur fasse parvenir une demande d'aide financière (don) pour le ROEQ:

- **Fondation La Capitale ;**
- **Fondation un toit pour tous (Royal Lepage) ;**
- **Fondation communautaire de la Sureté du Québec ;**
- **Allard Foundation ltd ;**
- **Fontaine d'Espoir (Fonds de bienfaisance des employés de BMO)**
- **Fondation Boston Pizza ;**
- **Fondation Cora déjeuners ;**
- **Fondation UPS ;**
- **Fondation Richelieu ;**
- **Fondation pour l'enfance CIBC ;**
- **Fondation des Canadiens pour l'enfance ;**
- **Google (jeu vidéo, capsules, etc.)**
- **Fondation Sainte-Justine**

Appuyée par Jacynthe Leclerc. Adoptée à l'unanimité.

17-02-3
F-19-115
DEMANDES DE COMMANDITES
Considérant :

- **Les prévisions budgétaires et les priorités établies par la Collective du ROEQ;**
- **Les projets en attente de financement ;**
- **Les balises adoptées par la résolution *16-02-3 F-18-105 Financement privé : balises et processus* ;**

Alexandre Gaudreault propose de mandater la coordonnatrice administrative pour qu'elles vérifient s'il y a des possibilités de financement, par commandites, auprès des entreprises listées ci-après et, si elles le jugent à propos, qu'elle leur fasse parvenir une demande de commandite pour le ROEQ:

- **Simons (traductions);**

Défi randonnée (commanditer produits à vendre);

- **MEC : Mountain equipment coop;**
- **Sports Expert;**
- **Pharmacies: Jean-Coutu, Familiprix, Uniprix, Proxim, Pharmaprix;**
- **Winners.**
- **Sail**
- **Latulippe**

Appuyée par Josée Faucher. Adoptée à l'unanimité.

17-02-3
F-20-116
<u>COMMANDE GROUPÉE D'ARTICLES PROMOTIONNELS POUR LES LES RANDONNEUSES-RANDONNEURS DU DÉFI DE NOS SOMMETS ET LES ORGANISMES ESPACE</u>
Considérant :

- **Le risque financier peu élevé de ce moyen de financement;**
- **Le désir d'appuyer les randonneuses et les randonneurs du défi de nos sommets dans leurs démarches de levées de fonds;**
- **Que cela peut être un outil promotionnel intéressant;**
- **Qu'une partie des coûts de graphisme sont défrayés par un don reçu.**
- **L'intérêt de certains organismes ESPACE à avoir des articles promotionnels pour vendre ou remettre à leurs partenaires;**
- **Que l'achat groupé de ces articles permet un coût unitaire moindre;**

Josée Faucher propose que le ROEQ fasse exécuter le graphisme pour les objets promotionnels suivants :

- **Aimants;**
- **Bouteille d'eau (gourde) ;**
- **Tuque;**

Que ces articles aient la phrase *La prévention ça marche!*, les personnages qui se tapent dans les mains créés par Orbie Illustration, le logo ESPACE ainsi qu'une référence web.

Que le don de 205$ du Studio Multi-Soins soit dédié au graphisme de ces outils. Que si le don du Studio Multi-Soins n'est pas suffisant, une demande sera faite au comité exécutif, avec une recommandation du comité finances, pour débloquer le budget manquant qui serait nécessaire à la production graphique. La coordonnatrice administrative coordonnera les démarches afin de faire faire le graphisme, effectuer la commande groupée et trouver le fournisseur.

Appuyée par Jacynthe Leclerc. Adoptée au consensus.

17-02-3
F-21-117
PRIX DES OBJETS PROMOTIONNELS 2017-2018 POUR LES ORGANISMES ESPACE
Considérant :

- **Que les organismes ESPACE vendront les objets promotionnels pour leur propre profit;**
- **Que ces objets sont aussi un moyen de financement pour le ROEQ.**

Josée Faucher propose que les objets promotionnels soient vendus un peu plus cher que le prix coutant aux organismes ESPACE, que le prix de vente aux organismes soit raisonnable et équitable et que le prix de vente suggéré soit soumis à la décision du comité exécutif.
Appuyée par Jacynthe Leclerc. Adoptée à l'unanimité.

17-02-3
F-22-123
SITE INTERNET BILINGUE ESPACE : REFONTE ET COÛTS
Considérant :

- **La priorité établie par la Collective de traduire le site Internet www.espacesansviolence.org**
- **Que la majorité des adultes de 18 à 44 ans possèdent un appareil mobile (tablette ou téléphone) et l'utilise pour consulter des contenus web;**
- **Que la différence de coût pour un nouveau site bilingue, adaptatif et permettant des microsites pour les organismes n'est pas élevée par rapport à une copie du site actuel;**
- **Que ce sera l'occasion pour la coordonnatrice administrative et la coordonnatrice au programme de réviser globalement les contenus du site et les replacer, si nécessaire;**
- **La possibilité que chaque organisme et le ROEQ se partagent les coûts pour la fabrication de ce nouveau site Internet adaptatif et bilingue;**

Lyne Laroche propose de :

- **Mandater la coordonnatrice administrative pour engager une firme, au coût maximum de 4 890$ avant taxes afin de procéder à la programmation et la mise en ligne d'une refonte du site www.espacesansviolence.org. Ce nouveau site permettant d'être bilingue, adaptatif, ayant un module sécurisé de partage de fichiers, un microsite pour chaque organisme ESPACE, respectant la facture visuelle actuelle (couleurs et losanges) et respectant les contenus actuels.**
- **Que le ROEQ assume 1/12 des coûts, soit approximativement 300$, liés à la production et à la mise en ligne de ce site.**

La coordonnatrice administrative vérifiera auprès des organismes ESPACE qui n'avaient pas la réponse de leur Collective pour assumer un douzième du coût. Si l'un des organismes refuse, le comité finances sera consulté et fera une recommandation au comité exécutif.

Appuyée par Josée Faucher. Adoptée à l'unanimité.

N - Nominations

16-05-1
N-1-27
COMITÉ D'ORGANISATION DE LA FORMATION CONTINUE DES FORMATRICES ET FORMATEURS 2017: NOMINATION
Jacynthe Leclerc propose qu'Alexandre Gaudreault, formateur d'ESPACE Gaspésie-les-Îles, se joigne à la coordonnatrice au programme pour l'organisation de la formation continue des formatrices et formateurs, prévue en avril 2017.
Appuyée par Lyne Laroche. Adoptée à l'unanimité.

16-05-1
N-2-28
COMITÉ SUITE À LA FORMATION CONTINUE DES FORMATRICES ET FORMATEURS 2017: NOMINATION
Alexandre Gaudreault propose que Nathalie Lafleur, formatrice d'ESPACE Châteauguay, se joigne à la coordonnatrice au programme pour former le comité suite à la formation continue des formatrices et formateurs d'avril 2017.
Appuyée par Cathy Larochelle. Adoptée à l'unanimité.

16-05-1
N-3-33
REMPLACEMENT DE MARIE DUCHARME AU SEIN DU COMITÉ DE RELECTURE DES CAHIERS D'ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES

Considérant :

- **la résolution *16-02-3 N-25-113 Comité de relecture des cahiers d'activités complémentaires au programme ESPACE : nomination*;**
- **que Marie Ducharme, d'ESPACE Laurentides, n'est plus disponible;**

Sylvie Carter propose de nommer Jessica Gagné, d'ESPACE Laurentides, pour remplacer Marie Ducharme et se joindre à Marie-Ève Breton, d'ESPACE région de Québec, au sein du comité de relecture des cahiers d'activités complémentaires au programme ESPACE.

Appuyée par Mireille Poirier. Adoptée à l'unanimité.

16-05-1
N-4-35
GRILLE D'ÉVALUATION DES IMPACTS DES CAHIERS D'ACTIVITÉS

Considérant :

- **La demande d'ESPACE région de Québec;**
- **Que la Collective désire connaitre l'impact des projets entamés dans les outils des maintiens des acquis;**
- **Que les informations obtenues pourront servir à améliorer nos actions et nos outils;**

Sylvie Carter propose que Marie-Ève Breton, d'ESPACE région de Québec, se joigne à la coordonnatrice au programme pour élaborer une grille de suivi-évaluation des impacts des nouveaux cahiers d'activités complémentaires au programme ESPACE. Cette grille d'évaluation sera présentée à la Collective d'octobre 2016.
Appuyée par Jacynthe Leclerc. Adoptée à l'unanimité.

16-05-1
N-5-36
BANQUE DE PERSONNES INTÉRESSÉES À LIRE LES LIVRES JEUNESSES : NOMINATION 2016-2017

Considérant:

- **la fiche de lecture prévue par le comité littérature jeunesse;**
- **l'importance de nommer annuellement les personnes faisant partie de la banque de lectrices et lecteurs de livres jeunesse;**
- **leur intérêt et disponibilité à lire, commenter et coter;**

Hélène Lepage propose le mandat et les nominations suivantes pour 2016-2017:

MANDAT

Les personnes intéressées à faire partie de la banque auront pour mandat de lire des livres jeunesses en lien avec le sujet de la prévention de la violence faite aux enfants, de compléter la fiche de lecture prévue, de coter chacun des livres lus et d'acheminer leur fiche de lecture au comité littérature jeunesse.

Les personnes de la banque doivent être :

- **animatrices ou animateurs certifié-e-s ayant animé les trois volets au primaire et au préscolaire : personnel, parents et enfants;**
- **certaines membres de soutien ayant été animatrice certifiée;**

NOMINATION :

- **Julie Mailhot**
- **Mylène Beaulieu**
- **Kathryne Chamberland**
- **Chantal St-Cyr**
- **Jessica Gagné**
- **Annie Brodeur**
- **Christiane Nault**
- **Joël Castonguay en militance**
- **Josée Faucher**
- **Valérie Faron période estivale**
- **Odette Théberge, en militance**

Cette résolution rend caduque la résolution *15-05-1 N-3-28 Banque de personnes intéressées à lire des livres jeunesse: nomination*.

Appuyée par Lyne Laroche. Adoptée à l'unanimité.

16-10-2
N-10-51
COLLECTIVE 2016-2017: ÉLECTION

Considérant :

- **la demande de la collective d'ESPACE région de Québec pour que Patricia St-Hilaire siège comme administratrice du ROEQ en 2016-2017, en remplacement de Marie-Ève Breton;**

Christiane Nault propose que Patricia St-Hilaire (ESPACE région de Québec) soit administratrice de la collective du ROEQ. Son mandat se terminera à la prochaine assemblée générale annuelle du ROEQ.

Appuyée par Valérie Favron. Adoptée à l'unanimité.

16-10-2
N-11-69
PARAPHER LES REGISTRES DES SALAIRES REÇUS DE DESJARDINS

Considérant :

- **Les droits et devoirs des administratrices et administrateurs et les responsabilités qui y sont reliées, dont l'obligation de mettre en place des contrôles efficaces pour prévenir et détecter les fraudes et erreurs, tel que spécifié dans les Normes de Vérification Généralement Reconnues (NVGR);**
- **Le formulaire *« Programme de vérification; contrôle interne et opérations; description du système de contrôle »*, fourni par la firme comptable et rempli par la responsable administrative en**

2007, dont un suivi annuel est fait lors de la production des états financiers vérifiés afin de s'assurer que les façons de faire du ROEQ tiennent toujours compte des NVGR;

- **La recommandation faite par la firme comptable, en avril 2011, en tenant compte des NVGR et en tenant compte des éléments du programme de vérification interne du ROEQ;**

Jacynthe Leclerc propose que Patricia St-Hilaire, administratrice de la collective du ROEQ, soit la personne signataire des registres des salaires reçus de Desjardins. Elle paraphera le registre de paie imprimé à chaque quinzaine.

Cette résolution remplace et rend caduque la résolution *15-10-2 N-10-60 Parapher les registres des salaires reçus de Desjardins.*

Appuyée par Janie Bergeron. Adoptée à l'unanimité.

16-05-1
N-12-79
<u>COMITÉ CONGRÈS 2018 : NOMINATION</u>

Considérant :

- **L'intérêt de cet organisme pour organiser le congrès 2018 du ROEQ;**

Josée Faucher propose la nomination d'ESPACE Gaspésie-les-Îles pour l'organisation du congrès 2018. Ce congrès régulier se tiendra les 5-6 juin 2018, avec l'arrivée le lundi 4 juin.

Appuyée par Valérie Favron. Adoptée à l'unanimité.

16-10-2
N-13-80
<u>COMITÉ EXÉCUTIF : NOMINATIONS</u>

Considérant :

- **Les résolutions 02-5-AGsp COM-1-4 *Comité exécutif du ROEQ : mise en place et composition* et la résolution 02-5-AGsp COM-2-5 *Comité exécutif du ROEQ : processus décisionnel*;**
- **La fin des mandats de Josée Faucher (ESPACE Abitibi-Est), Christiane Nault (ESPACE Outaouais) et Sylvie Carter (ESPACE Chaudière-Appalaches) qui composaient le comité exécutif nommé en octobre 2015;**
- **Que ce comité doit se composer de 3 administratrices-administrateur de la collective du ROEQ;**

- **Que ce comité doit répondre à des urgences et qu'il nécessite une bonne disponibilité de ses membres et une bonne connaissance des dossiers du ROEQ;**

Lyne Laroche propose que Josée Faucher (ESPACE Abitibi Est), Julie Mailhot (ESPACE Châteauguay) et Patricia St-Hilaire (ESPACE région de Québec) composent le Comité exécutif du ROEQ. Leur mandat viendra à échéance lors de la nomination du prochain comité à la réunion de la Collective en octobre 2017. Le coordonnateur du ROEQ coordonne les travaux de ce comité sans toutefois y avoir droit de vote.

Appuyée par Alexandre Gaudreault. Adoptée à l'unanimité.

16-10-2
N-14-81
<u>COMITÉ ACTUALISATION DES ATELIERS POUR ADULTES : NOMINATION</u>

Considérant :

- **La résolution 09-02-3 COM-3-92 *Comité actualisation des ateliers pour adultes, permanent : mandat*;**
- **La résolution 10-04-1 COM-1-13 *Comité actualisation des ateliers pour adultes, permanent : composition*;**
- **La fin du mandat de Jacynthe Leclerc (animatrice à ESPACE Suroît);**

Lyne Laroche propose que Cathy Larochelle, en tant qu'animatrice (ESPACE Mauricie) dont le mandat viendra à échéance en octobre 2018, se joigne à Christiane Nault (formatrice à ESPACE Outaouais), dont le mandat viendra à échéance en octobre 2017 et à la coordonnatrice au programme, pour composer le Comité actualisation des ateliers pour adultes. La coordonnatrice au programme coordonne ce comité.

Appuyée par Alexandre Gaudreault. Adoptée à l'unanimité.

16-10-2
N-15-82
<u>COMITÉ ACTUALISATION DES ATELIERS POUR ENFANTS: NOMINATION</u>

Considérant :

- **Le mandat et la composition du Comité actualisation des ateliers tels qu'adoptés dans les résolutions 04-05-1 COM-1-30 *Comité actualisation des ateliers primaires et préscolaires : mandat* et 09-10-2 COM-2-46 *Comité actualisation des ateliers primaires et préscolaires : composition*;**

- **La fin du mandat de Stéphanie Martin (animatrice à ESPACE Outaouais);**

Lyne Laroche propose que Janie Bergeron en tant qu'administratrice du ROEQ et animatrice (ESPACE Mauricie), dont le mandat viendra à échéance en octobre 2018, se joigne à Nathalie Lafleur (formatrice à ESPACE Châteauguay), dont le mandat viendra à échéance en octobre 2017 et à la coordonnatrice au programme pour composer le Comité actualisation des ateliers pour enfants du ROEQ.

Appuyée par Alexandre Gaudreault. Adoptée à l'unanimité.

16-10-2
N-16-83
<u>COMITÉ ACTUALISATION DES TROUSSES DE FORMATION: NOMINATIONS</u>

Considérant :
- **La résolution 11-10-2 COM-3-59 *Processus d'actualisation continue des trousses de formation : nouveau mandat* ;**
- **La fin du mandat d'Alexandre Gaudreault (ESPACE Gaspésie-les-Îles);**

Lyne Laroche propose que Alexandre Gaudreault (formatrice/formateur à ESPACE Gaspésie-les-Îles), dont le mandat viendra à échéance en octobre 2018, se joigne à Isabelle Picard (formatrice à ESPACE région de Québec), dont le mandat viendra à échéance en octobre 2017, et à la coordonnatrice au programme pour former le Comité actualisation des trousses de formation.

Appuyée par Alexandre Gaudreault. Adoptée à l'unanimité.

16-10-2
N-17-84
<u>COMITÉ ÉVALUATION DE LA PERMANENCE: NOMINATION</u>

Considérant :
- **La résolution 13-10-2 COM-05-58 *Comité Évaluation de la permanence du ROEQ : composition et mandat* ;**
- **La fin du mandat de Valérie Favron (ESPACE Bois-Francs);**

Lyne Laroche propose que Valérie Favron (ESPACE Bois-Francs), dont le mandat viendra à échéance en octobre 2018, se joigne à Jacynthe

Leclerc (ESPACE Suroît) dont le mandat viendra à échéance en octobre 2017, pour composer le Comité Évaluation de la permanence du ROEQ

Appuyée par Alexandre Gaudreault. Adoptée à l'unanimité.

16-10-2
N-18-85
<u>COMITÉ FINANCES: NOMINATION</u>

Considérant :

- **La résolution 04-10-2 COM-2-48 *Comité finances : mandat et composition*;**
- **La marge de manœuvre établie par la résolution 02-5-AGsp COM-4-7 *Dossiers finances : marge de manœuvre pour les prises de décisions urgentes*;**
- **La fin du mandat de Mireille Poirier (ESPACE Châteauguay);**

Lyne Laroche propose que Janie Bergeron (ESPACE Mauricie), dont le mandat viendra à échéance en octobre 2018, se joigne à Lyne Laroche (ESPACE Laurentides), dont le mandat viendra à échéance en octobre 2017, pour former le Comité finances. La coordonnatrice administrative assure la coordination de ce comité.

Lyne Laroche assure la vérification financière mensuelle.

Appuyée par Alexandre Gaudreault. Adoptée à l'unanimité.

16-10-2
N-19-86
<u>COMITÉ JOURNÉE NATIONALE DES ENFANTS: NOMINATIONS</u>

Considérant :

- **La résolution 01-5-1 COM-5-10 *Comité Journée nationale des enfants : modification au mandat*;**
- **La résolution 09-10-2 COM-1-44 *Comité Journée nationale des enfants: délai de nominations;***
- **La résolution 11-10-2 COM-2-58 *Comité Journée nationale des enfants : composition*;**
- **Les mandats de Kathryne Chamberland (ESPACE Suroît), d'Annie Brodeur (ESPACE Gaspésie-les-Îles) et de Jacynthe Leclerc (liaison entre la collective du ROEQ et le comité JNE) qui prendront fin le 1er décembre 2016;**

- **Que l'un des postes à combler doit idéalement l'être par une administratrice ou un administrateur du ROEQ;**

Lyne Laroche propose que Jacynthe Leclerc, (ESPACE Suroît) et administratrice du ROEQ), dont le mandat viendra à échéance le 1er décembre 2018, Katherine Chamberland et James Anctil (impliquée à ESPACE Bois-Francs), dont le mandat viendra à échéance le 1er décembre 2018, se joignent à Mylène Beaulieu (ESPACE Côte-Nord), dont le mandat viendra à échéance le 1er décembre 2017, pour former le Comité Journée nationale des enfants.

Appuyée par Alexandre Gaudreault. Adoptée à l'unanimité.

16-10-2
N-20-87
<u>COMITÉ MSSS: NOMINATION</u>

Considérant :

- **La résolution 96-5-1 COM-3-27 *Comité MSSS : mandat, critères, composition*;**
- **La résolution 11-10-2 COM-4-60 *Comité MSSS: clarification de la composition;***
- **La fin du mandat d'Hélène Lepage (ESPACE Côte-Nord et administratrice du ROEQ);**

Lyne Laroche propose que Sylvie Carter (ESPACE Chaudière-Appalaches et administratrice du ROEQ), dont le mandat se terminera en octobre 2018, se joigne au coordonnateur du ROEQ et à la représentante à la Table et au RQ-ACA pour former le Comité MSSS.

Appuyée par Alexandre Gaudreault. Adoptée à l'unanimité.

16-10-2
N-21-88
<u>COMITÉ PLAINTE: NOMINATIONS</u>

Considérant :

- **La résolution 06-02-3 COM-4-104 *Comité plainte du ROEQ : composition*;**
- **Le mandat du Comité plainte tel que défini dans le document de référence du Comité plainte du ROEQ;**
- **La fin des mandats de Nathalie Leduc (ESPACE Suroît), comme animatrice certifiée et de Josée Faucher (ESPACE Abitibi-Est) comme substitut du coordonnateur du ROEQ;**

Lyne Laroche propose que les personnes suivantes se joignent au Comité plainte avec des mandats qui se termineront en octobre 2018 :

- **Animatrice certifiée ou animateur certifié: Linda Laliberté, (ESPACE Bois-Francs)**
- **Substitut du coordonnateur du ROEQ : Sylvie Carter, (ESPACE Chaudière-Appalaches)**

Le Comité plainte sera donc composé, en plus des personnes nommées aujourd'hui, des personnes suivantes :

- **Coordonnateur du ROEQ : Joël Castonguay**
- **Coordonnatrice au programme du ROEQ : Odette Théberge**
- **Substitut de la coordonnatrice au programme: Diane Tremblay d'ESPACE Mauricie, dont le mandat se terminera en octobre 2017.**
- **Substitut de l'animatrice certifiée : Janie Bergeron (ESPACE Mauricie) dont le mandat se terminera en octobre 2017.**

Appuyée par Alexandre Gaudreault. Adoptée à l'unanimité.

16-10-2
N-22-89
<u>COMITÉ RECHERCHE : NOMINATION</u>

Considérant :

- **La résolution 03-12-3 COM-2-76 *Comité recherche : composition*;**
- **La résolution 11-02-3 COM-3-82 *Comité recherche du ROEQ : actualisation du mandat*;**
- **La fin du mandat de Sylvie Carter (ESPACE Chaudière-Appalaches);**

Lyne Laroche propose que Gabrielle Neveu d'ESPACE Gaspésie-les-Îles et dont le mandat viendra à échéance en octobre 2018, se joigne à Mylène Beaulieu, d'ESPACE Côte-Nord, dont le mandat viendra à échéance en octobre 2017, et au coordonnateur du ROEQ, pour former le Comité recherche.

Appuyée par Alexandre Gaudreault. Adoptée à l'unanimité.

16-10-2
N-23-90
<u>COMITÉ DE SÉLECTION : NOMINATION</u>

Considérant :

- **La résolution *13-10-2 COM-04-57 Comité de sélection du ROEQ :***

***composition et mandat*;**
- **Que ce comité n'est activé qu'au besoin;**
- **La fin du mandat de Mireille Poirier (ESPACE Châteauguay);**

Lyne Laroche propose que Christiane Nault (d'ESPACE Outaouais), dont le mandat viendra à échéance en octobre 2018, soit l'administratrice ou l'administrateur qui fera partie du Comité de sélection avec les membres de la permanence qui auront cette responsabilité, selon le poste ouvert.

Appuyée par Alexandre Gaudreault. Adoptée à l'unanimité.

16-10-2
N-24-91
<u>COMITÉ VISIBILITÉ : NOMINATION</u>

Considérant :
- **La résolution 16-10-02 COM-5-102** ***Comité visibilité : mandat et composition;***

Lyne Laroche propose que Gabrielle Neveu (animatrice certifiée à ESPACE Gaspésie-les-Îles), dont le mandat viendra à échéance en octobre 2018, et Hélène Lepage (animatrice certifiée à ESPACE Côte-Nord), dont le mandat viendra à échéance en octobre 2017, se joigne au coordonnateur du ROEQ, pour former le Comité visibilité.

Appuyée par Alexandre Gaudreault. Adoptée à l'unanimité.

16-10-2
N-25-92
<u>COMITÉ CAPSULES VIDÉO : NOMINATION</u>

Considérant :
- **La résolution 16-05-1 COM-3-38** ***Comité capsules vidéo : mandat et composition;***

Lyne Laroche propose que Carole-Anne Tremblay, animatrice à ESPACE région de Québec, et Alexandre Gaudreault, animateur d'expérience à ESPACE Gaspésie-les-Îles, se joigne à la coordonnatrice au programme pour former le comité ponctuel Capsules vidéo.

Appuyée par Jacynthe Leclerc. Adoptée à l'unanimité.

16-10-2
N-26-93
NOMINATION AU COMITÉ 28 HEURES POUR LA COORDINATION ADMINISTRATIVE.

Considérant :

- **Le retrait de Marie-Ève Breton au comité;**
- **La résolution 16-10-2 COM-4-77 *Modification au mandat du comité 28 heures pour le poste de coordination administrative* modifiant le mandat du comité;**

Sylvie propose que Josée Faucher soit nommée au comité 28 heures pour la coordination administrative et se joigne à Christiane Nault. Appuyée par Patricia St-Hilaire. Adoptée à l'unanimité.

16-10-2
N-27-94
VÉRIFICATION DE LA TRADUCTION DE DOCUMENTS DE MOINS DE 600 MOTS : NOMINATION

Considérant :

- **La résolution 14-10-21 PR-11-70 *Traduction des documents de moins de 600 mots et de plus de 600 mots : fonctionnement;***
- **La fin du mandat de Christiane Nault, d'ESPACE Outaouais;**

Jacynthe Leclerc propose de nommer Christiane Nault pour la vérification de la traduction des textes d'ateliers de moins de 600 mots, pour deux ans. Son mandat de vérification se terminera en octobre 2018.

Appuyée par Lyne Laroche. Adoptée à l'unanimité.

17-02-3
N-28-104
TRADUCTION DE DOCUMENTS : NOMINATION

Considérant la résolution *14-10-21 PR-11-70 TRADUCTION DES DOCUMENTS DE MOINS DE 600 MOTS ET DE PLUS DE 600 MOTS : FONCTIONNEMENT*, Valérie Favron propose d'entériner la décision du comité exécutif, prise le 14 novembre 2016, à l'effet d'attribuer un contrat de traduction des documents du ROEQ à Stéphanie Martin, pour deux ans. Son mandat de traduction se terminera en octobre 2018.

Appuyée par Janie Bergeron. Adoptée à l'unanimité.

17-02-3
N- 29-107
<u>COMITÉ DE SÉLECTION DU ROEQ : NOMINATION</u>
Considérant :

- **La demande acceptée de congé sans solde de Joël Castonguay, coordonnateur du ROEQ;**
- **La résolution 13-10-2 COM-04-57 *Comité de sélection du ROEQ: composition et mandat;***
- **La disponibilité de Christiane Nault, administratrice du ROEQ, pour assurer son mandat sur ce comité de sélection jusqu'à ce que le dossier soit complété;**
- **Que la coordonnatrice au programme est disponible pour faire partie du comité de sélection et travaille régulièrement des dossiers avec le coordonnateur du ROEQ;**

Janie Bergeron propose que le comité pour la sélection de la personne qui effectuera un remplacement au poste de coordination du ROEQ, lors du congé sans solde de Joël Castonguay, soit composé des personnes suivantes:

- **Christiane Nault, administratrice du ROEQ;**
- **Joël Castonguay, coordonnateur du ROEQ;**
- **Odette Théberge, coordonnatrice au programme du ROEQ.**

Appuyée par Josée Faucher. Adoptée à l'unanimité.

17-02-3
N-30-147
<u>BANQUE DE NOMS POUR LES REPRÉSENTATIONS DU ROEQ : NOMINATION DE STÉPHANIE MARTIN</u>
Considérant :

- **La recommandation de la Collective d'ESPACE Outaouais pour que Stéphanie Martin fasse partie de la banque des personnes pouvant faire des représentations pour le ROEQ;**
- **Les informations retrouvées dans le formulaire prévu à cet effet;**

Josée Faucher propose d'accepter la nomination de Stéphanie Martin à la banque des représentantes et représentants du ROEQ.

Appuyée par Janie Bergeron. Adoptée à l'unanimité.

PER - Permanence

16-05-1
PER-1-6
<u>COORDONNATRICE ADMINISTRATIVE : AUGMENTATION DU NOMBRE D'HEURES POUVANT ÊTRE ACCUMULÉES</u>
Considérant :

- **la charge de travail prévue pour les mois d'avril et de mai (fin d'année financière, préparation à la Collective de mai, évaluation de la permanence, commande de papeterie, recherche de financement, etc.);**
- **que les tâches de la coordonnatrice administrative requièrent d'effectuer plus de 21 heures par semaine d'ici la période estivale;**
- **la possibilité de la coordonnatrice administrative de reprendre ses heures accumulées avant le mois de septembre 2016;**
- **la demande de la coordonnatrice administrative pour avoir la possibilité d'accumuler, d'ici la fin juin 2016, jusqu'à 42 heures de temps à reprendre alors que ce qui est habituellement autorisé est l'équivalent d'une semaine de travail;**

Alexandre Gaudreault propose d'entériner la décision du comité exécutif, prise le 18 avril 2016, à l'effet d'accepter la demande de la coordonnatrice administrative. Au besoin, elle pourra donc accumuler un maximum de 42 heures de temps, d'ici la fin juin 2016 et pour cette période seulement.

Appuyée par Lyne Laroche. Adoptée à l'unanimité.

16-05-1
PER-2-8
<u>COORDONNATEUR DU ROEQ ET COORDONNATRICE AU PROGRAMME : AUGMENTATION DU NOMBRE D'HEURES POUVANT ÊTRE ACCUMULÉES</u>
Considérant :

- **la charge de travail prévue pour les mois d'avril et mai au poste de coordination du ROEQ (rencontre avec le Ministère de la Famille, congrès d'ICAP, rédaction du rapport annuel, rédaction du plan d'action annuel, préparation de la candidature du ROEQ pour le prix *Ensemble contre l'intimidation*, préparation et participation à la Collective de mai, rencontre avec un regroupement provincial, préparation du contenu du congrès d'orientation, etc.);**
- **la charge de travail prévue pour les mois d'avril et de mai au poste de coordination au programme (rencontre des formatrices, représentations auprès de la Ministre de la Famille et de fonctionnaires, prix *Ensemble contre l'intimidation*, formation**

sur les jeunes et la santé mentale, rencontre avec un regroupement provincial, appel de projets du Ministère de la Famille, cahiers d'activités, affiches, traduction, suivis avec la porte-parole, opération de charme, etc.);

- **la possibilité pour le coordonnateur du ROEQ et la coordonnatrice au programme de reprendre leurs heures accumulées avant le mois de septembre 2016;**
- **la demande du coordonnateur du ROEQ et de la coordonatrice au programme pour avoir la possibilité d'accumuler, d'ici la fin juin 2016, jusqu'à 42 heures, équivalent à une semaine et demie de temps à reprendre, alors que ce qui est habituellement autorisé est l'équivalent d'une semaine de travail;**

Lyne Laroche propose d'entériner la décision du comité exécutif à l'effet d'accepter la demande du coordonnateur du ROEQ et de la coordonnatrice au programme. Au besoin, le coordonnateur du ROEQ et la coordonnatrice au programme pourront donc accumuler un maximum de 42 heures de temps, équivalent à une semaine et demie de temps à reprendre, d'ici la fin juin 2016 et pour cette période seulement.

Appuyée par Jacynthe Leclerc. Adoptée à l'unanimité.

16-05-1
PER-3-12
<u>HEURES SUPPLÉMENTAIRES DE TRAVAIL ACCORDÉES AU COORDONANTEUR DU ROEQ</u>
Considérant :

- **La résolution *16-05-1 R-7-17 Assemblées générales annuelles du RQ-ACA et de la Table : participation du ROEQ* désignant le coordonnateur du ROEQ pour représenter le ROEQ aux assemblées de la Table et du RQ-ACA;**
- **Que les assemblées se déroulent à Montréal et nécessiteront, en plus du temps de présence, du temps de déplacement;**

Sylvie Carter propose que sept (7) heures de la banque de 30 heures pour la permanence, prévue aux prévisions budgétaires 2016-2017, soient octroyées au coordonnateur du ROEQ pour sa participation aux assemblées générales annuelles de la Table et du RQ-ACA.

Appuyée par Alexandre Gaudreault. Adoptée à l'unanimité.

16-05-1
PER-4-14
MODIFICATIONS AUX CONDITIONS DE TRAVAIL AU ROEQ : MODIFICATION ET ABOLITION D'ARTICLES SUR L'ANCIENNETÉ

Considérant :

- **Qu'il n'y a pas de registre existant sur le calcul de l'ancienneté des permanentes et du permanent;**
- **Que le calcul actuel d'ancienneté pourrait porter préjudice à une ou des permanentes en cas de mise à pied pour des raisons économiques;**
- **Qu'il n'y a aucun avantage rattaché au cumul de l'ancienneté;**

Jacynthe Leclerc propose de modifier le document Conditions de travail au ROEQ de la façon suivante :

- **Article 5,1 : Enlever « à temps plein » à la suite des permanentes;**
- **Abolir les articles 5.2, 5.4 et 5.9 ;**
- **Ajouter à la fin de l'article 5 : L'ancienneté se calcule en année de service, cependant, cela ne tient pas compte du nombre d'heure semaine travaillé qui est différent pour chaque personne employée au ROEQ, soit en terme d'heures régulières ou d'ajout d'heures, ponctuellement, pour des projets spécifiques.**

Appuyée par Marie-Ève Breton. Adoptée à l'unanimité.

16-05-1
PER-5-15
MODIFICATIONS AUX CONDITIONS DE TRAVAIL AU ROEQ : MODIFICATION ET ABOLITION D'ARTICLES SUR LES MISES À PIED

Considérant :

- **La résolution *16-05-1 PER-4-14 Modifications aux conditions de travail au ROEQ : Modifications et abolition d'articles sur l'ancienneté*;**
- **Que les permanentes et permanents du ROEQ effectuent des tâches différentes selon leur poste;**
- **Qu'en cas de mise à pied pour des raisons économiques, l'analyse des besoins pour le ROEQ se ferait selon les tâches à maintenir et le contexte du moment;**

Alexandre Gaudreault propose de modifier le document Conditions de travail au ROEQ de la façon suivante :

- **Abolir l'article 6.1 ;**

- **Modifier les articles 6.2 et 6.3 pour qu'ils deviennent les articles 6.1 et 6.2 et se lisent de la façon suivante :**

  6.1 Lors de mise à pied pour des raisons économiques, l'ordre des mises à pied se fera selon les besoins identifiés par la Collective, selon la décision de celle-ci.

  6.2 La permanente mise à pied pour des raisons économiques sera inscrite sur une liste de rappel pour une durée de 24 mois. Dans le cas d'une ouverture de poste, elle sera rappelée selon les besoins identifiés par la Collective.

Appuyée par Cathy Larochelle. Adoptée à l'unanimité.

16-05-1
PER-6-16
<u>MODICIATION AUX CONDITIONS DE TRAVAIL AU ROEQ : CALCUL DES JOURS FÉRIÉS</u>
Considérant :

- **Qu'il est souhaitable qu'une journée fériée soit une journée de congé chômé qui doit être rémunéré au même nombre d'heures qu'une journée de travail régulière;**

Sylvie Carter propose, avec la recommandation du comité Finances, de modifier l'article 11.3, 11.5, 11.6 et 12.2 du document Conditions de travail au ROEQ. L'article 11.3 est modifié pour se lire ainsi : Pour chaque jour férié et chômé, le ROEQ doit verser à la/au salariée/salarié une indemnité égale à 1/16 du salaire gagné au cours des quatre semaines complètes de paie précédant la semaine du congé, sans tenir compte des heures supplémentaires jusqu'à concurrence de 7 heures par jour férié chômé. L'article 12.2 est ajusté pour y lire 1/16 au lieu de 1/20. Les articles 11.5 et 11.6 sont modifiés pour y lire « Les journées peuvent être reportées au choix de la salariées mais ne peuvent être rémunéré en surplus, sauf si l'employeur oblige de travailler à l'occasion de l'un de ces jours fériés ».

Appuyée par Josée Faucher. Adoptée à l'unanimité.

16-05-1
PER-7-19
RENOUVELLEMENT DES CONTRATS DE TRAVAIL DE LA PERMANENCE

:

- Les auto-évaluations, la rencontre d'évaluation, le rapport du comité évaluation de la permanence lors de la collective du ROEQ en mai 2016 ainsi que les échanges qui en ont découlé;
- Les recommandations générales du comité évaluation de la permanence qui ont été discutées lors de la réunion de mai 2016;

Cathy Larochelle propose d'accepter les recommandations du comité évaluation de la permanence, incluant les six recommandations générales, et de reconduire les contrats de travail suivants pour l'année 2016-2017.

- **Coordonnateur du Regroupement des organismes ESPACE du Québec.**
  - **Maintenir Joël Castonguay au poste de coordonnateur du ROEQ.**
  - La Collective recommande de prioriser une formation en anglais dans le budget 2016-2017.

- **Coordonnatrice administrative**
  - **Maintenir Nancy Gagnon au poste de coordonnatrice administrative.**
  - La Collective est en accord pour que le comité finances ait le mandat pour faire des déplacements de dépenses à l'intérieur du budget adopté;
  - La Collective demande de revoir la résolution prise en février à propos des commandites et de retravailler celle-ci en octobre 2016;
  - La Collective comprend les insatisfactions exprimées face aux façons de procéder, mais c'est la façon dont la Collective et le ROEQ fonctionnent. Peut-être, s'il y a une urgence de faire plus vite sur un dossier, de le nommer mais sinon il est préférable de continuer ainsi… La Collective réitère l'importance de nommer les limites si les dossiers deviennent trop gros et la Collective assume les conséquences de la surcharge dû aux processus qui fait en sorte de mettre de côté des dossiers;
  - Une formation Simple comptable est à prioriser dans le budget 2016-2017

- **Coordonnatrice au programme**
  - **Maintenir Odette Théberge au poste de coordonnatrice au programme.**

- Réunions d'équipe de la permanence : Il est fortement suggéré par la Collective de tenir des réunions plus régulièrement selon l'entente entre les permanentes et le permanent pour la fréquence et la méthode; dans un souci de partage et de cohérence. La Collective est consciente et assume que des tâches seront délaissées pour prendre le temps de faire ces rencontres mais que cela pourra optimiser le travail.

Représentante à la Table et au RQ-ACA

- **Maintenir Barbara Aberman au poste de représentante à la Table et au RQ-ACA.**
- La Collective convient que les organismes devraient informer la représentante et commenter au fur et à mesure sur les dossiers et sujets soumis selon les besoins dans chaque organisme.
- La rétroaction inclut plus de réponses des organismes en lien avec les questions ou les sondages envoyées par la représentante

Appuyée par Sylvie Carter. Adoptée à l'unanimité.

16-10-2
PER-8-67
HEURES SUPPLÉMENTAIRES ACCORDÉES À LA REPRÉSENTANTE À LA TABLE ET AU RQ-ACA
Considérant :

- **Qu'une banque de 30 heures a été budgétée en début d'année;**
- **Qu'il reste 23 heures disponibles dans cette banque;**
- **Que les autres permanentes et le permanent n'estiment pas avoir besoin de ces heures d'ici la fin de l'année financière;**

Christiane Nault propose que 20 heures supplémentaires soient accordées à la représentante à la Table et au RQ-ACA pour l'année 2016-2017.

Appuyée par Alexandre Gaudreault. Adoptée à l'unanimité.

16-10-2
PER-9-71
BALISES POUR LA PARTICIPATION DE LA PERMANENCE AUX ACTIONS DES CAMPAGNES POUR LA RECONNAISSANCE, LE FINANCEMENT ET LA DÉFENSE DE L'AUTONOMIE DES ORGANISMES D'ACTION COMMUNAUTAIRE
Considérant :

- **La multiplication des campagnes qui portent sur les revendications énoncées ci-haut;**

- **Les points 2.1 et 2.6 du plan d'action 2016-2017;**
- **L'orientation #2 adoptée lors du congrès d'orientation 2016;**
- **Le besoin de la permanence d'avoir des balises claires pour tous les appels à l'action dans le cadre de ces campagnes;**

Janie Bergeron propose les balises suivantes pour la participation de la permanence aux activités organisées dans le cadre des campagnes portant sur la reconnaissance, le financement et la défense de l'autonomie des organismes d'action communautaire :

- **L'activité est nationale ;**
- **Idéalement, l'activité est proche géographiquement du lieu de travail de la permanente ou du permanent ;**
- **La participation à l'activité tient compte de la disponibilité de la permanente ou du permanent;**
- **En cas de doute à savoir si la permanence peut participer à une activité particulière de la campagne, le comité exécutif prendra la décision.**

Cette résolution remplace et rend caduque la résolution 13-05-01 PER-02-15.

Appuyée par Julie Mailhot. Adoptée à l'unanimité.

16-10-2
PER-10-75
<u>AUGMENTATION À 22 HEURES PAR SEMAINE AU POSTE DE COORDINATION ADMINISTRATIVE DU ROEQ</u>
Considérant :

- **Que l'augmentation d'heures est aménagée à même budget régulier adopté du ROEQ;**
- **La recommandation du comité objectif 28 heures pour la coordination administrative;**
- **L'objectif fixé par la Collective que le poste de coordination administrative soit, éventuellement, à 28 heures par semaine;**

Sylvie Carter propose d'augmenter le poste de travail de la coordonnatrice administrative à 22 heures par semaine à compter du 23 octobre 2016.

Appuyée par Lyne Laroche. Adoptée à l'unanimité.

16-10-2
PER-11-78
AUGMENTATION TEMPORAIRE AU POSTE DE COORDINATION ADMINISTRATIVE DU ROEQ À 23 HEURES PAR SEMAINE.

Considérant :

- **La résolution *16-10-2 PR-9-76 Rencontre des formatrices-formateurs 2017: changement de la façon de faire* qui permet de dégager les sommes nécessaires;**
- **L'objectif fixé par la Collective que le poste de coordination administrative soit, éventuellement, à 28 heures par semaine;**
- **L'analyse et les recommandations du comité objectif 28 heures pour la coordination administrative;**

Josée Faucher propose d'augmenter le poste de coordination administrative à 23 heures par semaine à compter du 1er avril 2017 jusqu'au 31 mars 2019.

Appuyée par Patricia St-Hilaire. Adoptée à l'unanimité.

17-02-3
PER-12-106
COORDINATION DU ROEQ : CONGÉ SANS SOLDE DE JOËL CASTONGUAY

Considérant :

- **La demande du coordonnateur du ROEQ, Joël Castonguay, pour un congé sans solde du 16 juillet 2017 au 6 janvier 2018;**
- **L'article 16 du document «Conditions de travail» du ROEQ sur les congés sans solde;**

Josée Faucher propose d'accepter la demande de congé sans solde de Joël Castonguay, coordonnateur du ROEQ, du 16 juillet 2017 au 6 janvier 2018.

Appuyée par Alexandre Gaudreault. Adoptée à l'unanimité.

PR - Programme

16-05-1
PR-1-20
MEMBRES ACTIFS DU ROEQ : RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION POUR 2016-2017
Considérant :

- **la demande des collectives des organismes ESPACE identifiés dans la présente résolution pour renouveler leur adhésion comme membre actif du ROEQ pour 2016-2017;**
- **que ces organismes ESPACE remplissent l'ensemble des conditions d'admission de la catégorie « membre actif »;**
- **que les collectives de ces organismes ESPACE ont déjà signé le protocole d'engagements pour recevoir du ROEQ l'accréditation comme organisme ESPACE;**

Alexandre Gaudreault propose de renouveler l'adhésion, comme membres actifs du ROEQ en 2016-2017, des organismes suivants :

ESPACE Abitibi-Est
ESPACE Bois-Francs
ESPACE Châteauguay
ESPACE Chaudière-Appalaches
ESPACE Côte-Nord
ESPACE Gaspésie-les-Îles
ESPACE Laurentides
ESPACE Mauricie
ESPACE Outaouais
ESPACE région de Québec
ESPACE Suroît

Appuyée par Marie-Ève Breton. Adoptée à l'unanimité.

16-05-1
PR-2-21
MEMBRES DE SOUTIEN DU ROEQ : RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION POUR 2016-2017

- **Considérant les demandes de Jenny Crustin, Francine Gagnon, Claire Langevin, Luce Lebel, Josée Mailhot, Marie-Claude Marcotte et Paule Robitaille pour renouveler leur adhésion comme membre de soutien pour 2016-2017;**
- **Considérant que Jenny Crustin, Francine Gagnon, Claire Langevin, Luce Lebel, Josée Mailhot, Marie-Claude Marcotte et Paule Robitaille remplissent l'ensemble des conditions d'admission de la catégorie « membre de soutien »;**

Christiane Nault propose d'admettre Jenny Crustin, Francine Gagnon, Claire Langevin, Luce Lebel, Josée Mailhot, Marie-Claude Marcotte et Paule Robitaille comme membres de soutien du ROEQ en 2016-2017.

Appuyée par Marie-Ève Breton. Adoptée à l'unanimité.

16-05-1
PR-3-23
RENOUVELLEMENT ANNUEL DE CERTIFICATION DES FORMATRICES ET FORMATEURS ESPACE
Considérant :

- **la réception des formulaires de renouvellement annuel de certification complétés par les Collectives des organismes ESPACE confirmant que leurs formatrices et leur formateur répondent aux critères du ROEQ;**
- **les évaluations et auto-évaluations reçues suite aux formations données;**
- **la recommandation de la coordonnatrice au programme et du coordonnateur du ROEQ;**

Lyne Laroche propose le renouvellement annuel de la certification pour les formatrices suivantes et le formateur suivant :

1. **Hélène Lepage, ESPACE Côte-Nord**
2. **Diane Tremblay, ESPACE Mauricie**
3. **Christiane Nault, ESPACE Outaouais**
4. **Stéphanie Martin, ESPACE Outaouais**
5. **Nathalie Leduc, ESPACE Suroît**
6. **Josée Faucher, ESPACE Abitibi-Est**
7. **Isabelle Picard, ESPACE région de Québec**
8. **Jessica Gagné, d'ESPACE Laurentides**
9. **Chantal St-Cyr d'ESPACE Laurentides**
10. **Mireille Poirier, ESPACE Châteauguay**
11. **Nathalie Lafleur, ESPACE Châteauguay**
12. **Alexandre Gaudreault, d'ESPACE Gaspésie-les-Îles**

Appuyée par Cathy Larochelle. Adoptée à l'unanimité.

16-05-1
PR-4-24
CESSATION DE LA REMISE DE CARTES EN PAPIER DE CERTIFICATION
Alexandre Gaudreault prose de ne plus remettre de carte de certification (en papier, carton) aux formatrices et au formateur.
Appuyée par Sylvie Carter. Adoptée à l'unanimité.

16-05-1
PR-5-25
<u>AUGMENTATION DU TEMPS DE FORMATION PRIMAIRE POUR PLUS DE CINQ (5) CANDIDATES-CANDIDATS</u>
Considérant :

- **le temps prévu pour la formation primaire de base qui est de 35 heures;**
- **l'idéal de former à deux formatrices-formateur, déjà établi et reconnu par la Collective du ROEQ ainsi que par les formatrices et formateurs ESPACE;**
- **les besoins en temps d'observation et de discussions aux fins d'évaluation et de recommandation qui est multiplié par le nombre de candidates et de candidats;**
- **qu'un horaire alléger permettrait davantage l'expression de toutes les personnes présentes et d'accorder plus de temps aux pratiques ainsi que de meilleures conditions d'apprentissage;**

Marie-Ève Breton propose les recommandations suggérées par les formatrices et le formateur :

- **La formatrice ou le formateur ESPACE formant seule ou seul, six personnes ou plus, peut bénéficier de plus de temps de formation, au besoin.**
- **À la demande de la formatrice ou du formateur, une discussion-négociation s'engage entre elle-lui et l'organisme qui fait former des candidates et candidats animatrices-animateurs, pour augmenter le temps de formation primaire, en ajoutant par exemple une demie à une journée de formation.**

Appuyée par Jacynthe Leclerc. Adoptée à l'unanimité.

16-05-1
PR-6-32
<u>AFFICHE REGROUPANT LES DROITS ET LES STRATÉGIES: ADOPTION</u>
Considérant :

- **Les différents modèles présentés à la Collective et réalisés par *Code jaune design-créativité;***
- **Les modifications demandées par la Collective en février 2016;**
- **Le fait que l'affiche sera imprimée en format 12"X 18";**
- **Qu'il y a eu une consultation par courriel pour choisir une affiche, avec les choix de fond de couleur bleu ou orangé;**

- **Que cette consultation a amené de nouveaux éléments, ce qui a entraîné la création des modèles 3.4 et 3.5.**

Marie-Ève Breton propose l'adoption de l'affiche 3.5 avec un réalignement entre le personnage et la stratégie « dire non ». Cette affiche sera remise à chaque groupe d'enfants ayant participé à un atelier ESPACE.

Cette résolution rend caduque la résolution *16-02-3 PR-17-117 Affiche regroupant les droits et les stratégies : adoption*.

Appuyée par Cathy Larochelle. Adoptée à l'unanimité.

16-05-1
PR-7-34
<u>ÉVALUATION DE LA DISTRIBUTION DES CAHIERS D'ACTIVITÉS ET DE LEURS IMPACTS :</u>
Considérant la demande de la collective d'ESPACE région de Québec;

Josée Faucher propose que la distribution des cahiers d'activités complémentaires au programme ESPACE fasse l'objet d'une évaluation, en février 2018. L'évaluation portera sur les objectifs établis lors de la création des cahiers d'activités complémentaires au programme, selon une grille d'évaluation qui sera présentée à la Collective d'octobre 2016.

Appuyée par Alexandre Gaudreault. Adoptée à l'unanimité.

16-05-1
PR-8-37
<u>GUIDE PRATIQUE À L'INTENTION DES PARENTS : MISE EN LIGNE SUR LE SITE INTERNET ESPACE</u>
Considérant :

- **que nous avons une approche préventive et que nous voulons sensibiliser, informer et outiller le plus d'adultes possible à l'importance de faire de la prévention auprès des enfants, dès leur jeune âge;**
- **que ce ne sont pas tous les parents qui participent à l'atelier leur étant destiné;**
- **la discussion à la Collective de mai 2016 quant aux impacts liés à une distribution très large du *Guide pratique à l'intention des parents.***

Josée Faucher propose que le *Guide pratique à l'intention des parents* soit disponible sur le site Internet ESPACE. La coordonnatrice administrative et la coordonnatrice au programme détermineront à quel endroit le mettre sur le site Internet.

Appuyée par Sylvie Carter. Adoptée à l'unanimité.

16-10-2
PR-9-76
RENCONTRE DES FORMATRICES-FORMATEURS 2017: CHANGEMENT DE LA FAÇON DE FAIRE

Considérant :

- **Les finances du ROEQ en lien avec le besoin d'augmenter les heures à la permanence, notamment au poste de coordination administrative;**
- **Le coût inhérent aux rencontres de formation continue des formatrices-formateurs (perfectionnement et déplacements);**
- **Les travaux du comité objectif 28 heures pour la coordination administrative;**
- **La possibilité de tester une rencontre des formatrices et des formateurs de façon virtuelle;**
- **Le sondage réalisé auprès des formatrices et formateur où il a été nommé que l'annulation de la rencontre physique est une perte mais qu'il y a eu ralliement;**

Patricia St-Hilaire propose que la rencontre des formatrices-formateurs 2017 soit faite virtuellement et qu'une évaluation de cette expérience soit faite en par la suite.

Appuyée par Alexandre Gaudreault. Adoptée à l'unanimité.

16-10-2
PR-10-95
QUESTIONNAIRES D'ÉVALUATION DE LA DISTRIBUTION DES CAHIERS D'ACTIVITÉS EN COMPLÉMENT AU PROGRAMME ESPACE

Considérant :

- **La résolution 16-05-1 PR-7-34 Évaluation de la distribution des cahiers d'activités et de leurs impacts ;**
- **Les questionnaires suggérés par le comité qui les a élaborés ;**

Patricia St-Hilaire propose l'adoption des questionnaires d'évaluation de la distribution des cahiers destinés aux équipes ESPACE et au personnel éducatif avec les modifications demandées par Collective en octobre 2016.

Appuyée par Josée Faucher. Adoptée à l'unanimité.

17-02-3
PR-13-148
<u>FORMATRICES ESPACE : RECOMMANDATION À LA CERTIFICATION PROVISOIRE SUITE À LA FORMATION DE FORMATRICES ESPACE EN DÉCEMBRE 2016</u>
Considérant :

- **Les recommandations du comité validation des candidatures pour devenir formatrice ESPACE;**
- **Les points forts de la candidate qui paraissent adéquats pour qu'elle aille former et qu'elle soit alors observée/évaluée par la coordonnatrice au programme;**
- **Les points à travailler de la candidate qui sont mineurs et semblent pouvoir s'améliorer avec l'expérience;**

Christiane Nault propose, sur recommandation de la coordonnatrice au programme, la certification provisoire (étape #4) de Mylène Beaulieu, d'ESPACE Côte-Nord pour devenir formatrice ESPACE, en vue de l'étape #5 du processus : la probation. L'étape de la probation consiste à l'intégration du contenu de la formation, l'appropriation des trousses de formation, la co-formation et l'observation/évaluation par la coordonnatrice au programme des trois premiers jours de la formation de base. De plus, avant d'obtenir sa certification comme formatrice ESPACE, la candidate devra animer le nombre requis d'ateliers destinés au personnel scolaire.

Appuyée par Patricia St-Hilaire. Adoptée à l'unanimité.

17-02-3
PR-23-139
<u>ATELIER DESTINÉ AUX PARENTS : POSSIBILITÉ D'ÊTRE OFFERT EN WEBINAIRE</u>
Considérant :

- **La difficulté de joindre les parents en personne;**
- **Les technologies qui offrent la possibilité de diffuser l'atelier destiné aux parents sur le Web;**

Sylvie Carter propose qu'une formule préenregistrée soit évaluée et, le cas échéant, travaillée par le comité qui aura pour mandat de revoir la formule de l'ensemble des ateliers offerts aux adultes. Le mandat officiel de ce comité sera créé en mai 2017.

Cette résolution rend caduque la résolution *14-02-3 PR-13-111 Atelier ESPACE sur le Web : refus*.

Appuyée par Lyne Laroche. Adoptée au consensus.

17-02-3
PR-24-140
<u>MODIFICATION AU QUESTIONNAIRE D'ÉVALUATION DE L'ATELIER POUR LES ENFANTS, PAR LE PERSONNEL.</u>
Considérant :

- **Que la question initiale manquait de clarté;**
- **Qu'idéalement le programme devrait s'offrir tous les trois ans dans les milieux, mais que cela peut varier d'une région à l'autre;**
- **Que l'information est intéressante pour connaitre l'appréciation du personnel;**

Alexandre Gaudreault propose que la question qui se retrouve dans le *Questionnaire d'évaluation de l'atelier pour enfants par le personnel : Milieux de garde - Maternelle – 1 - 2e et 3e cycle* soit dorénavant libellée ainsi : Trouvez-vous important qu'ESPACE reviennent dans votre école d'ici quelques années?

Appuyée par Josée Faucher. Adoptée à l'unanimité.

R - Représentations

16-05-1
R-1-1
<u>RENCONTRE AU RQ-ACA CONCERNANT LA CAMPAGNE DE MOBILISATION DU MOUVEMENT D'ACA DANS UN CONTEXTE DE LUTTE À L'AUSTÉRITÉ: PARTICIPATION DU ROEQ</u>
Considérant :

- **l'invitation du RQ-ACA à une rencontre d'échanges sur les stratégies à venir concernant la campagne de mobilisation du mouvement d'ACA portant sur la reconnaissance et le financement des organismes d'ACA dans un contexte de lutte à l'austérité;**
- **que cette rencontre se tiendra à Montréal le mardi 15 février 2016 de 9h30 à 12h00;**
- **l'importance de cette rencontre dans le contexte où des organismes veulent élargir les revendications de la campagne «*Je tiens à ma communauté - Je soutiens le communautaire*»;**
- **que les administratrices et l'administrateur du ROEQ ont souligné, lors de leur réunion de février 2016, l'utilité que la Table, la CTROC et le RQ-ACA s'entendent sur leur vision des actions découlant des campagnes pour un meilleur financement et une meilleure reconnaissance des organismes communautaires;**
- **que la représentante à la Table et au RQ-ACA n'est pas disponible pour participer à cette rencontre;**
- **que le coordonnateur du ROEQ est disponible pour participer à cette rencontre au nom du ROEQ;**
- **la recommandation de la représentante à la Table et au RQ-ACA et du coordonnateur du ROEQ à l'effet que le ROEQ participe à cette rencontre et que ce soit le coordonnateur du ROEQ qui effectue cette représentation;**
- **que les frais de déplacement, de repas et d'hébergement sont défrayés par le RQ-ACA;**

Valérie Favron propose d'entériner la décision prise par le comité exécutif, le 2 mars 2016, sur recommandation de la représentante à la Table et au RQ-ACA et du coordonnateur du ROEQ, à l'effet de mandater le coordonnateur du ROEQ à la rencontre d'échanges du RQ-ACA sur les stratégies à venir concernant la campagne de mobilisation du mouvement d'ACA portant sur la reconnaissance et le financement des organismes d'ACA dans un contexte de lutte à l'austérité, qui se tiendra le 15 mars 2016, de 9h30 à 12h, à Montréal. La représentante à la Table et au RQ-ACA informera le coordonnateur du

ROEQ des enjeux liés à cette rencontre, afin qu'ensemble, ils préparent cette représentation.

Appuyée par Marie-Ève Breton. Adoptée à l'unanimité.

16-05-1
R-2-2
<u>CONGRÈS DE L'INTERNATIONAL CENTER FOR ASSAULT PREVENTION (ICAP) : ACHAT D'UNE PUBLICITÉ</u>
Considérant :

- **la demande d'ICAP pour que le ROEQ ait une place dans le journal de leur congrès international, reçue le 2 mars 2016 par le coordonnateur du ROEQ;**
- **que le ROEQ est un modèle important de *Regional Training Center* reconnu par ICAP;**
- **l'objectif #3 du Plan d'action 2015-2016 qui est « d'augmenter la visibilité et la promotion d'ESPACE et du ROEQ»;**
- **le prix pour les différentes grandeurs de publicités qui seront insérées dans le journal du congrès;**
- **le tarif de 150$ US demandé par ICAP pour une publicité d'une demi-page dans le journal de leur congrès international;**
- **que les dépenses prévues d'ici la fin de l'année financière permettent aisément de dégager le montant nécessaire à l'achat d'une publicité d'une demie page et ce, en respectant les prévisions budgétaires 2015-2016;**
- **la recommandation de la coordonnatrice administrative et du coordonnateur du ROEQ à l'effet d'acheter une publicité d'une demi-page dans le journal du congrès international d'ICAP;**
- **qu'ICAP a besoin d'avoir la réponse du ROEQ au plus tard le 7 mars 2016;**

Marie-Ève Breton propose d'entériner la décision prise par le comité exécutif, le 7 mars 2016 en l'absence de Christiane Nault, sur recommandation de la coordonnatrice administrative et du coordonnateur du ROEQ, à l'effet d'acheter une publicité d'une demi-page dans le journal du congrès international d'ICAP, au coût de 150 $ US. La coordonnatrice administrative est mandatée pour produire la publicité que le coordonnateur du ROEQ enverra ensuite aux responsable d'ICAP.

Appuyée par Valérie Favron. Adoptée à l'unanimité.

16-05-1
R-3-3
JOURNÉE CONFÉRENCE SUR LES JEUNES ET LA SANTÉ MENTALE INTITULÉE «DÉVIÉE» : PARTICIPATION DU ROEQ

Considérant :

- **L'invitation de l'équipe des conférences Connexion pour que le ROEQ participe à la journée conférence, intitulée «Déviée», au sujet des jeunes et de la santé mentale, qui se tiendra à Montréal le 30 mars 2016;**
- **Les thèmes qui sont annoncés dans la programmation de l'événement et qui rejoignent notre mission;**
- **L'importance d'aller chercher de l'information sur les thèmes qui seront abordés et de faire connaître le travail d'ESPACE.**
- **Que l'inscription d'une représentante ou d'un représentant du ROEQ à cet événement est au coût de 85$;**
- **Les frais de déplacement et de repas pour la personne qui effectuera cette représentation;**
- **Qu'il reste environ 225$ disponibles dans le budget des représentations pour l'année financière 2015-2016;**
- **La non-disponibilité de la coordonnatrice au programme qui participera, cette même journée, à un autre séminaire;**
- **La recommandation du coordonnateur du ROEQ et de la coordonnatrice au programme à l'effet que le ROEQ y participe et que cette représentation soit assurée par une personne de la banque des représentantes et représentants du ROEQ;**

Jacynthe Leclerc propose d'entériner la décision du comité exécutif, prise lors de sa réunion du 21 mars 2016, sur recommandation de la coordonnatrice au programme et du coordonnateur du ROEQ, à l'effet d'inscrire une personne pouvant faire de la représentation au nom du ROEQ à la journée conférence «Déviée» du 30 mars 2016 à Montréal. Afin de réduire les frais de déplacement pour cette représentation, le coordonnateur du ROEQ vérifiera l'intérêt et la disponibilité des représentantes-représentants de la banque du ROEQ en commençant par les personnes qui résident près de Montréal. Si deux représentantes-représentants, résidant à égale distance de l'événement, sont toutes deux disponibles et intéressées à cette journée conférence, le coordonnateur du ROEQ procédera à un tirage au sort pour le choix de la représentante ou du représentant qui participera à l'événement.

Appuyée par Cathy Larochelle. Adoptée à l'unanimité.

16-05-1
R-4-4
<u>FORUM JEUNES ET SANTÉ MENTALE - POUR UN REGARD DIFFÉRENT : NON-REPRÉSENTATION DU ROEQ</u>
Considérant :

- **l'invitation du Regroupement des auberges du cœur et de l'Association des groupes d'intervention en défense des droits en santé mentale du Québec (AGIDD-SMQ) pour que le ROEQ participe au *Forum jeunes et santé mentale – pour un regard différent*, qui se tiendra à Drummondville le 15 avril 2016;**
- **le cahier d'analyse et de propositions fourni pour le forum et réalisé à partir d'une vaste consultation auprès d'organismes concernés par la problématique de la médicalisation et des difficultés en santé mentale des jeunes;**
- **que le ROEQ n'a pas de position claire face à différents sujets qui seront abordés lors du forum;**
- **que les activités d'ESPACE ne permettent pas de connaître, à moyen et long terme, le vécu des enfants lié à la santé mentale;**
- **que le ROEQ n'a pas d'éléments nouveaux, ou qui ne sont pas déjà connus par les organisateurs du forum, à transmettre au sujet de la santé mentale des enfants;**
- **que le ROEQ a d'autres priorités en cette période de l'année;**
- **qu'il sera probablement possible d'avoir l'information quant à ce qui ressort de ce forum, sans nécessairement y être représenté;**

Hélène Lepage propose d'entériner la décision du comité exécutif, prise lors de sa réunion du 21 mars 2016, à l'effet que le ROEQ ne soit pas représenté lors du *Forum jeunes et santé mentale : pour un regard différent* du 15 avril 2016.

Appuyée par Marie-Ève Breton. Adoptée à l'unanimité.

16-05-1
R-5-5
<u>RENCONTRE AVEC LA MINISTRE RESPONSABLE DE LA LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION</u>
Considérant :

- **l'appel téléphonique du cabinet de la Ministre Francine Charbonneau, Ministre responsable de la lutte contre l'intimidation, pour que le ROEQ rencontre la Ministre le vendredi 1er avril à 11h00 à Québec;**
- **les nombreux liens qui existent entre l'action d'ESPACE et le Plan d'action gouvernemental pour prévenir et contrer l'intimidation 2015-2018;**
- **que la représentante à la Table et le coordonnateur du ROEQ ont analysé ce plan d'action gouvernemental;**

- **que la coordonnatrice au programme et la représentante à la Table avait répondu à une consultation, en juin 2015, au sujet de l'ébauche de ce plan d'action gouvernemental;**
- **l'objectif #3 du Plan d'action 2015-206 du ROEQ qui est «d'augmenter la visibilité et la promotion d'ESPACE et du ROEQ»;**
- **l'importance qu'ESPACE se retrouve dans les ressources mises de l'avant dans la lutte à l'intimidation et la violence faite aux enfants;**
- **la possibilité que cette rencontre permette de créer des liens favorables à la consolidation et au développement des organismes ESPACE et du ROEQ;**

Cathy Larochelle propose d'entériner la décision prise par le comité exécutif, le 31 mars 2016, à l'effet de déléguer le coordonnateur du ROEQ et la coordonnatrice au programme, si elle est disponible, pour rencontrer la Ministre responsable de la lutte contre l'intimidation, Madame Francine Charbonneau, le vendredi 1er avril à Québec.

Appuyée par Jacynthe Leclerc. Adoptée à l'unanimité.

16-05-1
R-6-7
LETTRE D'APPUI AU PROJET DE L'ALLIANCE DES MAISONS D'HÉBERGEMENT DE 2E ÉTAPE POUR FEMMES ET ENFANTS VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE DU QUÉBEC

Considérant :

- **la demande de lettre d'appui de l'Alliance des maisons d'hébergement de 2e étape pour femmes et enfants victimes de violence conjugale du Québec pour son projet *Vers l'autonomie après la séparation en violence conjugale*, déposé à Condition féminine Canada;**
- **que ce projet aborde la sécurité et le soutien offerts aux enfants dans un contexte de violence conjugale;**
- **que l'Alliance des maisons d'hébergement de 2e étape pour femmes et enfants victimes de violence conjugale du Québec est membre de la Table, comme l'est le ROEQ;**
- **l'activité 2.6 du plan d'action 2015-2016 du ROEQ qui est d'*Établir et de maintenir des liens avec les regroupements provinciaux d'organismes communautaires en santé et services sociaux*;**

Mireille Poirier propose d'entériner la décision prise par le comité exécutif, le 18 avril 2016, à l'effet de déléguer le coordonnateur du

ROEQ pour écrire une lettre d'appui à l'Alliance des maisons d'hébergement de 2e étape pour femmes et enfants victimes de violence conjugale du Québec pour son projet «Vers l'autonomie après la séparation en violence conjugale».

Appuyée par Alexandre Gaudreault. Adoptée à l'unanimité.

16-05-1
R-7-17
ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ANNUELLES DU RQ-ACA ET DE LA TABLE: PARTICIPATION DU ROEQ

Mireille Poirier propose que :

- **Joël Castonguay représente le ROEQ à l'AGA du RQ-ACA le 17 mai en après midi et Barbara Aberman soit la déléguée du ROEQ le 18 mai 2016 en avant-midi.**
- **Barbara Aberman, qui aura le droit de vote au nom du ROEQ, et Joël Castonguay soient les déléguées lors de l'AGA de la Table le 14 juin 2016.**

Appuyée par Josée Faucher. Adoptée à l'unanimité.

16-10-2
R-8-52
PRÉSIDENTE DU ROEQ: NOMINATION
Considérant:

- **que la présidente du ROEQ est nommée chaque année à l'assemblée générale annuelle;**
- **la démission de Marie-Ève Breton comme administratrice du ROEQ;**
- **que Patricia St-Hilaire est maintenant administratrice du ROEQ et qu'elle travaille dans le bureau d'ESPACE région de Québec, situé dans le même immeuble que le bureau du ROEQ;**

Jacynthe Leclerc propose que Patricia St-Hilaire soit présidente du ROEQ à compter du 18 octobre 2016 et jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle.

Appuyée par Valérie Favron. Adoptée à l'unanimité.

16-10-2
R-9-53
OFFRE DE RENOUVELLEMENT DE COLLABORATION DU MOUVEMENT SANTÉ MENTALE QUÉBEC POUR LEUR CONCOURS ANNUEL DE DESSINS

Considérant :

- **L'offre de renouvellement de collaboration du Mouvement Santé Mentale Québec pour leur concours annuel de dessins;**
- **Que cette proposition de renouveler une collaboration démontre une reconnaissance certaine de l'expertise du ROEQ et de l'importance d'agir en prévention de la violence faite aux enfants;**
- **Les réponses reçues d'organismes ESPACE pour dresser un bilan du partenariat qui avait été établi en 2015-2016 avec le Mouvement Santé Mentale Québec;**
- **Le plan d'action 2016-2017 ROEQ où l'on retrouve l'objectif d'augmenter la visibilité et la promotion d'ESPACE et du ROEQ ainsi que l'activité d'établir des liens de collaboration avec les regroupements provinciaux d'organismes communautaires en santé et services sociaux;**
- Que cette offre de collaboration cadre bien avec la vision des organismes ESPACE qui est *: Un Québec où la prévention de toutes les formes de violence faites aux enfants est une priorité collective. Que la communauté se rallie à ESPACE, qu'elle voie, entende et parle de la violence faite aux enfants. Qu'elle se sente responsable de la sécurité et du bien-être présent et futur des enfants, de ses enfants(…);*
- **Que cette collaboration avec le Mouvement Santé Mentale Québec offre de la visibilité pour ESPACE;**
- **Que cette collaboration demande peu d'implication pour la permanence du ROEQ et pour les organismes ESPACE;**
- **Que le concours de dessins est une occasion de transmettre notre message en prévention de la violence faite aux enfants, notamment par son thème et les activités pédagogiques y étant associées;**
- **L'importance d'effectuer des liens entre la prévention de la violence faite aux enfants et la santé mentale ;**
- **Que cette collaboration peut démontrer de la solidarité et peut donner de la force au ROEQ;**
- **La recommandation de la coordonnatrice au programme et du coordonnateur du ROEQ à l'effet d'accepter l'offre de renouvellement de collaboration avec le Mouvement Santé Mentale Québec.**

Alexandre Gaudreault propose d'entériner la décision du comité exécutif, prise le 30 mai 2016, à l'effet d'accepter l'offre de renouvellement de collaboration du Mouvement Santé Mentale Québec pour leur concours de dessins en 2016-2017. La coordonnatrice au programme et le coordonnateur du ROEQ sont

responsables d'assurer l'implication du ROEQ dans cette collaboration, selon leurs disponibilités respectives.

Appuyée par Patricia St-Hilaire. Adoptée à l'unanimité.

16-10-2
R-10-57
MESSAGE D'APPUI AU CENTRE ONTARIEN DE PRÉVENTION DES AGRESSIONS (COPA)
Considérant :

- **La demande du COPA pour les aider dans une situation touchant la survie de leur organisme et ce, en envoyant un courriel à la Première Ministre de l'Ontario;**
- **Que le ROEQ a comme objectif de *Collaborer avec International Center for Assault Prevention (ICAP) et les organismes qu'il accrédite dans le respect de l'autonomie du ROEQ et de ses ententes avec ICAP*;**
- **Que le COPA est accrédité par ICAP et qu'il est responsable d'offrir le programme ESPACE en Ontario;**
- **Qu'au cours des dernières années, le COPA a offert gratuitement au ROEQ l'utilisation et l'adaptation de quelques-uns de ses outils;**
- **Les valeurs du ROEQ telles que la coopération et l'entraide communautaire;**
- L'importance que les enfants et les communautés de l'Ontario continuent d'avoir accès aux programmes de prévention de la violence, comme ESPACE, qui sont offerts par le COPA;
- **Que cet appui au COPA peut démontrer de la solidarité entre les organismes canadiens accrédités par ICAP;**

Jacynthe Leclerc propose d'entériner la décision du coordonnateur du ROEQ et de la coordonnatrice administrative prise le 20 juillet 2016, avec l'appui d'une membre du comité exécutif, à l'effet d'appuyer le COPA en envoyant un courriel à la Première Ministre de l'Ontario afin de lui demander de respecter son engagement et de travailler à solutionner le problème d'audit rencontré par le COPA. Le coordonnateur du ROEQ est responsable de la rédaction et de l'envoi de ce courriel d'appui.

Appuyée par Julie Mailhot. Adoptée à l'unanimité.

16-10-2
R-20-101

APPUI AU RQCALACS : COSIGNATURE DU COMMUNIQUÉ «UN AUTOMNE POUR LUTTER CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES»

Considérant :

- **La demande d'appui du Regroupement québécois des centres d'aide et de luttes aux agressions à caractère sexuel (RQCALACS), reçue le 1er août 2016, pour que le ROEQ soit l'un des signataires du communiqué dénonçant la lenteur du gouvernement du Québec à produire la Stratégie gouvernementale en matière de violence sexuelle;**
- **Que la prévention de la violence sexuelle fait partie de la mission d'ESPACE;**
- **Qu'établir des collaborations pour *sensibiliser, informer et conscientiser à la problématique de la violence faite aux enfants et aux solutions possibles* fait partie des services du ROEQ;**
- **Que dans la mission du ROEQ, on peut lire «Le ROEQ demeure au fait de l'actualité et des développements touchant de près son champ d'action, appuie des actions communautaires en lien avec sa mission, et représente ESPACE auprès des instances gouvernementales»;**
- **Les liens de collaborations et de solidarité qui existent entre le ROEQ et le RQCALACS;**
- **L'activité 3.4 du plan d'action 2016-2017 du ROEQ qui est de *réagir aux événements portant sur les droits des enfants et la violence faite aux enfants*.**
- **L'activité 4.6 du plan d'action 2016-2017 du ROEQ qui est de *rester à l'affut des menaces et des opportunités touchant les organismes ESPACE, le ROEQ et l'action communautaire autonome, et y réagir*.**
- **L'importance de ce dossier pour le ROEQ étant donné sa participation :**
    - **au comité interministériel en matière de violence conjugale, familiale et sexuelle;**
    - **à la commission parlementaire sur la mise en œuvre du Plan d'action gouvernemental en matière d'agression sexuelle;**
    - **au Forum itinérant en matière d'agression sexuelle organisé par le gouvernement du Québec;**
- **L'importance de démontrer que des organismes en prévention de la violence sont là et qu'ils sont prêts à agir pour contrer la violence sexuelle à l'égard des enfants;**

Patricia St-Hilaire propose d'entériner la décision du comité exécutif, prise le 15 août 2016 en l'absence de Sylvie Carter, à l'effet d'appuyer le RQCALACS en étant l'un des cosignataires du communiqué dénonçant la lenteur du gouvernement du Québec à produire la Stratégie gouvernementale en matière de violence sexuelle. Le

coordonnateur du ROEQ est responsable de transmettre la signature du ROEQ.

Appuyée par Alexandre Gaudreault. Adoptée à l'unanimité.

16-10-2
R-11-58
JOURNÉE WEBINAIRE AU SUJET DES ENFANTS EN CONTEXTE DE VIOLENCE CONJUGALE LE 25 AOÛT 2016: PARTICIPATION DU ROEQ

Considérant :

- **L'invitation reçue du CRI-VIFF et de l'équipe de recherche Trajetvi pour que le ROEQ participe à une semaine de conférences intitulée «Nouveaux regards sur la violence conjugale» du 22 au 26 août 2016;**
- **Que les conférences de la journée du jeudi 25 août 2016 portent sur les enfants en contexte de violence conjugale;**
- **Que les thèmes de cette journée touchent des sujets abordés dans les ateliers ESPACE offerts aux enfants;**
- **L'importance d'aller chercher de l'information sur les thèmes qui seront abordés et de faire connaître le travail d'ESPACE lors de cette journée;**
- **Qu'une personne représentant le ROEQ peut participer à cette journée par webinaire, sans avoir à se déplacer;**
- **Que l'inscription en formule webinaire d'une représentante ou d'un représentant du ROEQ à cet événement est au coût de 55$ + taxes;**
- **Qu'il n'y a pas de frais de déplacement ou de repas pour cette représentation effectuée par webinaire;**
- **Le budget disponible pour les représentations selon les prévisions budgétaires 2016-2017;**
- **La non-disponibilité de la coordonnatrice au programme;**
- **La recommandation du coordonnateur du ROEQ et de la coordonnatrice au programme à l'effet que le ROEQ y participe et que cette représentation soit assurée par une personne de la banque des représentantes et représentants du ROEQ;**

Alexandre Gaudreault propose d'entériner la décision prise par le comité exécutif, le 18 août 2016 en l'absence de Sylvie Carter, sur recommandation de la coordonnatrice au programme et du coordonnateur du ROEQ, à l'effet d'inscrire une personne pouvant faire de la représentation au nom du ROEQ à la journée du 25 août portant sur les enfants en contexte de violence conjugale. Le coordonnateur du ROEQ vérifiera l'intérêt et la disponibilité des représentantes-représentants de la banque du ROEQ selon le principe du tour de rôle, en commençant par les personnes

disponibles et intéressées qui n'ont pas eu l'occasion de faire des représentations dans la dernière année.

Appuyée par Hélène Lepage. Adoptée à l'unanimité.

16-10-2
R-12-59
<u>CONFÉRENCE SUR ESPACE À L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI (UQAR): 21 NOVEMBRE 2016</u>
Considérant :

- **La demande reçue de Monsieur François Marceau, chargé de cours à l'UQAR, pour donner une conférence sur ESPACE dans le cadre du cours *L'intervention en contexte de violence conjugale et familiale: rôle du travailleur social*, et ce, pour une 6e année consécutive;**
- **La satisfaction de Monsieur Marceau ainsi que des étudiantes et étudiants suite à la présentation des conférences des dernières années;**
- **Qu'il n'y a pas d'université dans toutes les régions du Québec et qu'une telle conférence fait découvrir ESPACE à des étudiantes et étudiants de différentes régions;**
- **Que cette présentation permettrait de rejoindre une trentaine d'étudiantes et d'étudiants en travail social;**
- **Que Monsieur Marceau tentera d'obtenir un budget auprès de l'UQAR pour cette conférence, ce qui couvrirait en partie les frais de cette représentation;**
- **Que, lors de la première demande pour cette conférence, la Collective avait accepté, en octobre 2011, d'y aller sans charger aucun frais;**
- **Que les prévisions budgétaires permettent de couvrir les frais de déplacement, de repas et d'hébergement inhérents à cette représentation;**
- **La mise en perspective des dossiers de la coordonnatrice au programme et du coordonnateur du ROEQ pour l'automne 2016;**
- **Que cette conférence pourrait être assurée par une personne faisant partie de la banque de représentations pour le ROEQ ou la coordonnatrice au programme, dépendamment des priorités;**
- **La résolution *13-10-2 PER-10-67 Banque de noms pour les représentations du ROEQ : fonctionnement pour la permanence* qui offre la possibilité au coordonnateur du ROEQ d'assurer cette représentation si sa priorisation de tâches le lui permet;**
- **Que la coordonnatrice au programme et le coordonnateur du ROEQ ont déjà effectué cette représentations dans les dernières années;**

Janie Bergeron propose d'entériner la décision prise par le comité exécutif le 13 septembre 2016, à l'effet d'accepter l'invitation de Monsieur Marceau, chargé de cours à l'UQAR, pour donner une conférence sur ESPACE à ses étudiantes et étudiants, le 21 novembre 2016.

Idéalement, cette représentation sera assurée par une personne de la banque de représentations pour le ROEQ habitant la région de Québec ou de la Gaspésie, pour en limiter les frais. Le choix sera fait selon les disponibilités et intérêts des personnes et par tirage au sort si plus d'une personne se montre intéressée. En cas de non disponibilité des personnes de la banque, la coordonnatrice au programme et le coordonnateur du ROEQ décideront qui assurera cette représentation, soit elle ou lui, selon les priorités et les dossiers en cours au ROEQ.

Appuyée par Jacynthe Leclerc. Adoptée à l'unanimité.

16-10-2
R-13-60
JOURNÉE CONFÉRENCE INTITULÉE «MON MONDE À MOI» LE 18 OCTOBRE 2016: PARTICIPATION DU ROEQ
Considérant :

- **L'invitation de l'équipe des conférences Connexion pour que le ROEQ participe à la journée conférence, intitulée «Mon monde à moi», dont les sujets touchent des enfants rencontrés par ESPACE, et qui aura lieu à Montréal le 18 octobre 2016;**
- **Les thèmes qui sont annoncés dans la programmation de l'événement et qui rejoignent des réalités auxquelles ESPACE peut être confronté (des enfants aux comportements sexuels intrusifs, la fragilité émotionnelle des garçons, des jeunes victimes de séparations conflictuelles, la consommation et l'autisme);**
- **L'expertise des différents présentateurs;**
- **L'importance d'aller chercher de l'information sur les thèmes qui seront abordés et de faire connaître le travail d'ESPACE lors de cette journée;**
- **Que l'inscription d'une représentante ou d'un représentant du ROEQ à cet événement est au coût de 85$ + taxes;**
- **Les frais de déplacement et de repas pour la personne qui effectuera cette représentation;**
- **Le budget disponible pour les représentations selon les prévisions budgétaires 2016-2017;**
- **La non-disponibilité de la coordonnatrice au programme qui participera, cette même journée, à la réunion de la collective du ROEQ;**

- **La recommandation du coordonnateur du ROEQ et de la coordonnatrice au programme à l'effet que le ROEQ y participe et que cette représentation soit assurée par une personne de la banque des représentantes et représentants du ROEQ;**

Patricia St-Hilaire propose d'entériner la décision prise par le comité exécutif, le 13 septembre 2016, sur recommandation de la coordonnatrice au programme et du coordonnateur du ROEQ, à l'effet d'inscrire une personne pouvant faire de la représentation au nom du ROEQ à la journée conférence «Mon monde à moi» du 18 octobre 2016 à Montréal. Afin de réduire les frais de déplacement pour cette représentation, le coordonnateur du ROEQ vérifiera l'intérêt et la disponibilité des représentantes-représentants de la banque du ROEQ en commençant par les personnes qui résident près de Montréal. Si deux représentantes-représentants, résidant à égale distance de l'événement, sont toutes deux disponibles et intéressées à cette journée conférence, le coordonnateur du ROEQ procédera à un tirage au sort pour le choix de la représentante ou du représentant qui participera à l'événement.

Appuyée par Valérie Favron. Adoptée à l'unanimité.

16-10-2
R-14-61
<u>COLLOQUE «JEUNES ET FAMILLES À RISQUE EN 2016, QUE SAVONS-NOUS? QUE FAISONS-NOUS?» : PARTICIPATION DU ROEQ</u>
Considérant :

- **L'invitation du centre de recherche JEFAR pour que le ROEQ participe au colloque sur le thème «Jeunes et familles à risque en 2016. Que savons-nous? Que faisons-nous?» le 9 décembre 2016;**
- **Que la programmation de ce colloque comprend un atelier sur le programme *Triple P* de la Chaire de partenariat en prévention de la maltraitance;**
- **Que le ROEQ suit de près l'évolution et l'implantation du programme *Triple P* et se préoccupe des impacts de celui-ci en prévention de la violence faite aux enfants;**
- **Que la programmation de ce colloque comprend aussi des ateliers pouvant amener de nouvelles connaissances au ROEQ au sujet de la maltraitance des enfants;**
- **Que la participation du ROEQ ne requiert que peu de frais étant donné que ce colloque a lieu à Québec;**
- **Que l'inscription du ROEQ au colloque est au coût de 55$ + taxes;**

- **L'expérience positive de la participation du ROEQ au dernier colloque du JEFAR à l'automne 2015;**
- **La possibilité d'y rencontrer des chercheurs et des fonctionnaires du MSSS;**
- **La recommandation du coordonnateur du ROEQ et de la coordonnatrice au programme à l'effet d'y participer et que cette représentation soit assurée par la coordonnatrice au programme;**
- **La disponibilité de la coordonnatrice au programme pour participer à ce colloque à Québec;**

Janie Bergeron propose d'entériner la décision prise par le comité exécutif, le 21 septembre 2016, à l'effet de mandater la coordonnatrice au programme pour participer au colloque «Jeunes et familles à risque en 2016. Que savons-nous? Que faisons-nous?» le 9 décembre 2016 à Québec.

Appuyée par Jacynthe Leclerc. Adoptée à l'unanimité.

16-10-2
R-15-62
<u>ATELIER SUR ESPACE À LA RENCONTRE NATIONALE DES ÉTABLISSEMENTS VERTS BRUNDTLAND : 6 OCTOBRE 2016</u>
Considérant :

- **La demande reçue de Monsieur Éric Laroche, le 15 septembre 2016 à Québec, pour que le ROEQ donne un atelier, d'une durée d'une heure, sur ESPACE dans le cadre de la rencontre nationale des établissements verts Brundtland;**
- **Que plus de 1400 écoles primaires et secondaires du Québec, sur une possibilité d'environ 3000 au total, ont la certification d'établissements verts Brundtland;**
- **Que plusieurs Centres de la Petite Enfance (CPE) ont également la certification d'établissements verts Brundtland;**
- **Les valeurs de démocratie, de respect des droits, de pacifisme et de solidarité qui animent les établissements verts Brundtland;**
- **Que ces valeurs rejoignent celles du ROEQ et des organismes ESPACE;**
- **Qu'un atelier à cet événement permettrait d'augmenter la visibilité d'ESPACE auprès de nombreuses écoles primaires et CPE;**
- **L'objectif #3 du plan d'action 2016-2017 qui est d'augmenter la visibilité et la promotion d'ESPACE et du ROEQ;**
- **La disponibilité de la coordonnatrice au programme pour préparer et offrir cet atelier;**
- **La non-disponibilité des personnes de la banque des représentantes et représentants qui sont à Québec;**

- **Que cette représentation demande peu de frais de déplacement étant donné que l'événement a lieu à Québec;**

Alexandre Gaudreault propose d'entériner la décision prise par le comité exécutif le 21 septembre 2016, sur recommandation de la coordonnatrice au programme et du coordonnateur du ROEQ, à l'effet d'accepter l'invitation de Monsieur Éric Laroche pour que le ROEQ donne un atelier sur ESPACE lors de la rencontre nationale des établissements verts Brundtland, le 6 octobre 2016 de 15h30 à 16h30. Cette représentation sera assurée par la coordonnatrice au programme.

Appuyée par Patricia St-Hilaire. Adoptée à l'unanimité.

16-10-2
R-16-63
<u>JOURNÉE D'ÉTUDE SUR LA VIOLENCE À L'ÉCOLE: PARTICIPATION DU ROEQ</u>
Considérant :

- **L'invitation de la *Chaire de recherche Sécurité et violence en milieu éducatif* pour participer à sa journée d'étude sur la violence à l'école qui se tiendra à Québec le 22 novembre 2016;**
- **Que les thèmes abordés touchent la problématique, les milieux scolaires, les enfants et la famille;**
- **Que le ROEQ a déjà contacté la responsable de cette Chaire, Claire Beaumont, afin de se faire connaître d'elle et donc l'intérêt de participer à une telle journée d'étude;**
- **Que le nombre de places est limité, qu'il n'y a pas de frais d'inscription, et que le ROEQ n'aurait qu'à défrayer peu de frais de transport et de repas, étant donné que cette journée a lieu à Québec;**
- **Que cette représentation est importante pour rappeler le travail fait par ESPACE en matière de prévention de la violence à l'école;**
- **Que cette période de l'année peut parfois être chargée en terme de représentations pour la coordonnatrice au programme;**
- **Que la coordonnatrice au programme et le coordonnateur du ROEQ estime que cette représentation pourrait être assumée par une personne de la banque des représentantes-représentants de Québec;**

Valérie Favron propose d'entériner la décision prise par le comité exécutif le 21 septembre 2016, sur recommandation de la coordonnatrice au programme et du coordonnateur du ROEQ, à l'effet de mandater la coordonnatrice au programme pour qu'elle participe, au nom du ROEQ, à la journée d'étude sur la violence à

l'école le 22 novembre 2016 prochain à Québec. Si la coordonnatrice au programme identifie qu'à cette période, son horaire est trop chargé, elle fera appel au coordonnateur du ROEQ qui mandatera une personne de la banque des représentantes du ROEQ provenant de Québec.

Appuyée par Janie Bergeron. Adoptée à l'unanimité.

16-10-2
R-17-64
JOURNÉES ANNUELLES DE SANTÉ PUBLIQUE 2016 : PARTICIPATION DU ROEQ

Considérant :

- **La programmation des journées annuelles de santé publique qui auront lieu les 21 et 22 novembre 2016 à Montréal;**
- **Que la programmation comprend une journée thématique sur la politique gouvernementale de prévention en santé, le 21 novembre;**
- **Que le ROEQ a écrit un mémoire sur le projet de politique de prévention en santé à l'automne 2015, car ce projet touchait l'action des organismes ESPACE;**
- **Que la programmation comprend aussi une journée thématique sur la prévention de la violence le 21 novembre;**
- **Qu'il serait intéressant d'y mettre de l'avant l'action d'ESPACE dans les communautés;**
- **Que, pour participer à ces deux journées thématiques, qui ont lieu le 21 novembre, le ROEQ devrait déléguer deux personnes;**
- **Que le coordonnateur du ROEQ a rédigé le mémoire sur le projet de politique gouvernementale de prévention en santé;**
- **Qu'il est disponible pour participer à la journée thématique sur ce sujet;**
- **La disponibilité de la coordonnatrice au programme pour participer à la journée thématique sur la prévention de la violence;**
- **La possibilité de rencontrer différents chercheurs et fonctionnaires du MSSS au cours de ces journées de santé publique;**
- **La volonté du ROEQ de rendre visible ESPACE et de maintenir des liens de collaborations avec le MSSS (activité 2.2 et objectif #3 du plan d'action 2016-2017 du ROEQ);**
- **Que cette représentation peut permettre de participer et de réagir au développement des stratégies nationales touchant l'action d'ESPACE;**
- **Que l'inscription du ROEQ est de 110$ par personnes + taxes;**
- **Que le budget du ROEQ permet d'assumer l'inscription, le déplacement, les repas et l'hébergement pour que cette représentation soit effectuée par deux personnes;**

Valérie Favron propose d'entériner la décision prise par le comité exécutif, le 27 septembre 2016, à l'effet de mandater le coordonnateur du ROEQ pour participer la journée thématique sur la politique gouvernementale de prévention en santé, et la coordonnatrice au programme pour participer à la journée thématique sur la prévention de la violence, toutes deux le 21 novembre 2016, dans le cadre des Journées annuelles de Santé publique, à Montréal.

Appuyée par Janie Bergeron. Adoptée à l'unanimité.

16-10-2
R-18-65
<u>GRANDES RENCONTRES POUR LA LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION : LETTRE AU MINISTRE DE L'ÉDUCATION</u>
Considérant :

- **L'organisation des Grandes rencontres, un projet mis sur pied par la Fondation Jasmin Roy, le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et le Réseau des donateurs pour la paix;**
- **Que ce projet soulève des questionnements quant au fait que les organismes communautaires ESPACE ne sont pas interpelés dans ce projet malgré leur travail quotidien dans la lutte contre l'intimidation;**
- **Les divers contacts avec la Fondation Jasmin Roy pour l'informer de l'action des organismes ESPACE au Québec;**
- **Que le projet des Grandes rencontres soulève des incohérences gouvernementales quant au financement et à la reconnaissance des organismes communautaires, dont les organismes ESPACE;**
- **Que le projet des Grandes rencontres est une autre démonstration de la privatisation de l'intervention sociale, où des fondations privées disent au public de quelle façon traiter une problématique, dans un contexte où des organismes communautaires manquent de financement et que des fonds publics sont en jeu;**
- **L'importance de rappeler au Ministère de l'éducation qu'ESPACE existe et que les organismes ESPACE sont actifs dans les milieux scolaires pour soutenir le personnel éducatif face aux problèmes d'intimidation;**
- **L'activité 4.6 du plan d'action annuel du ROEQ qui est de *rester à l'affut des menaces et des opportunités touchant les organismes ESPACE, le ROEQ et l'action communautaire autonome, et y réagir*;**
- **La recommandation de la permanence quant à l'envoi d'une lettre au Ministre de l'Éducation et, en copie conforme, aux autres ministres touchés par la lutte à l'intimidation dans les milieux scolaires et le travail des organismes communautaires;**

- **La lettre rédigée par la permanence pour nommer les questionnements du ROEQ et les incohérences gouvernementales soulevées par le projet des Grandes rencontres;**

Patricia St-Hilaire propose d'entériner la décision prise par le comité exécutif, le 29 septembre 2016, à l'effet que le ROEQ envoi une lettre au Ministre de l'Éducation et, en copie conforme, aux autres ministres touchés par la lutte à l'intimidation dans les milieux scolaires et le travail des organismes communautaires. Cette lettre sera signée par le coordonnateur du ROEQ et traitera des questionnements du ROEQ et des incohérences gouvernementales soulevées par le projet des Grandes rencontres.

Appuyée par Valérie Favron. Adoptée à l'unanimité.

16-10-2
R-19-72
PARTICIPATION AU LANCEMENT DU RAPPORT DE LA COMMISSION POPULAIRE POUR L'ACA ET AU 5 À 7 POUR LES 20 ANS DE LA TABLE LE 27 OCTOBRE.

Considérant

- **Que les deux activités ont lieux le même jour;**
- **Que la représentante à la Table et au RQ-ACA n'est pas disponible pour y participer;**
- **Que le coordonnateur du ROEQ a la disponibilité pour y aller;**

Alexandre Gaudreault propose que le coordonnateur représente le ROEQ aux deux activités.

Appuyée par Janie Bergeron. Adoptée à l'unanimité.

17-02-3
R-21-119
RENCONTRE NATIONALE POUR LE BILAN ET LES PERSPECTIVES DE LA CAMPAGNE *JE TIENS À MA COMMUNAUTÉ > JE SOUTIENS LE COMMUNAUTAIRE* : PARTICIPATION DU ROEQ

Josée Faucher propose que Joël Castonguay représente le ROEQ à la rencontre nationale pour le bilan et les perspectives de la campagne *Je tiens à ma communauté > Je soutiens le communautaire*, qui aura lieu le 21 février 2017 à Terrebonne. Les frais de repas et de transport sont assumés par les fonds de la Campagne.

Appuyée Valérie Favron. Adoptée à l'unanimité.

17-02-3
R-22-120
<u>MODIFICATION AU DOCUMENT ROEQ : GUIDE POUR L'UTILISATION DES MÉDIAS SOCIAUX.</u>
Considérant :

- **Que les médias sociaux sont un lieu d'information et de réaction;**
- **Que les médias sociaux sont utilisés comme source d'information par les médias traditionnels;**
- **Que le ROEQ désire promouvoir ses prises de position, ses valeurs, son expertise et sa mission auprès du grand public;**
- **Que les publications sur les médias sociaux doivent être en lien avec notre travail de prévention;**
- **Que toute publication se fait dans le respect des valeurs d'ESPACE et de sa base d'unité et ne doit pas contrevenir à la Loi ou à la réputation des personnes ou d'ESPACE.**

Josée Faucher propose d'ajouter, à la page 6 du document *ROEQ-Guide pour l'utilisation des médias sociaux*, les éléments suivants à la liste des critères pour les informations pouvant être publiées sur les médias sociaux :

- ✓ **Une réaction à l'actualité, en lien et en concordance avec l'expertise d'ESPACE;**
- ✓ **La diffusion des positions officielles d'ESPACE, adoptées par la Collective et une réaction à l'actualité en lien avec une position officielle d'ESPACE.**

Appuyée par Janie Bergeron. Adoptée à l'unanimité.

SUB - Subvention

16-05-1
SUB-1-11
<u>ROEQ : DEMANDE AU PROGRAMME DE SOUTIEN FINANCIER DU MINISTÈRE DE LA FAMILLE « ENSEMBLE CONTRE L'INTIMIDATION » 2016-2017</u>
Considérant:

- **les besoins financiers du ROEQ et les projets en attente de financement;**
- **les besoins exprimés par la Collective en ce qui concerne la visibilité du ROEQ;**
- **les besoins exprimés par les organismes concernant les ateliers destinés aux parents et la promotion de ceux-ci;**
- **qu'ESPACE vise à offrir aux adultes entourant les enfants les meilleurs outils de prévention;**
- **les objectifs de visibilité soulevés par le plan marketing et le plan de communication du ROEQ;**
- **les moyens financiers insuffisants du ROEQ pour pouvoir, à même ses fonds réguliers, produire du nouveau matériel visuel destiné au Web et aux parents;**
- **les critères de l'appel de projets «Ensemble contre l'intimidation» du Ministère de la Famille;**

Mireille Poirier propose de mandater la coordonnatrice administrative et la coordonnatrice au programme pour soumettre le projet de capsules web et de fascicules, à une demande de subvention au Ministère de la Famille du Québec. Si le projet est admissible au financement, le coordonnateur du ROEQ, Joël Castonguay, sera le signataire du protocole d'entente avec le Ministère de la Famille du Québec.

Appuyée par Marie-Ève Breton. Adoptée à l'unanimité.

16-10-2
SUB-2-73
<u>SUBVENTION PSOC 2017-2018</u>
Considérant :

- **le Plan de consolidation et de développement du ROEQ;**
- **le Cadre de reconnaissance et de financement revendiqué par la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (la Table);**
- **la Campagne nationale *Je tiens à ma communauté > Je soutiens le communautaire* pour le rehaussement financier**

des organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux;
- **La résolution *14-05-1 SUB-1-17 Seuils plancher de financement PSOC : adoption* qui dit que les organismes ESPACE et le ROEQ utilisent, dans leur demandes PSOC, les montants proposés comme seuils planchers par le Comité de coordination de la campagne *Je tiens à ma communauté > Je soutiens le communautaire*, selon les modulations spécifiées dans le Plan de consolidation et de développement du ROEQ;**
- **l'augmentation du coût de système;**

Hélène Lepage propose que le ROEQ fasse une demande de subvention au PSOC, pour 2017-2018, en tenant compte des indications reçues de la Table. Selon celles-ci, les ajouts seront faits au montant de 404 436$, demandé pour 2016-2017.

S'il y a lieu et dans la mesure du possible, le ROEQ participera aux actions collectives en lien avec ce dossier et qui seront planifiées par la Table ou dans le cadre de la campagne nationale pour le rehaussement financier des organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux. Le coordonnateur du ROEQ et la représentante à la Table évalueront la situation.

Appuyée par Janie Bergeron. Adoptée à l'unanimité.

17-02-3
SUB-3-114
<u>DEMANDE DE FONDS DISCRÉTIONNAIRES AUPRÈS DES MINISTRES</u>
Considérant :
- **Les prévisions budgétaires et les priorités établies par la Collective;**
- **Les projets en attente de financement;**
- **Que les Ministres connaissent leurs budgets discrétionnaires à compter d'avril;**
- **Le délai de réponse habituel des Ministres;**
- **Que le financement obtenu par ces fonds a un impact sur les projets et le budget de fonctionnement du ROEQ;**

Valérie Favron propose de mandater la coordonnatrice administrative pour qu'elle fasse des demandes au budget discrétionnaire des Ministres responsables des Ministères ou ayant les responsabilités listés ci-après :
- **Santé et services sociaux ;**
- **Éducation, sports et loisirs ;**

- **Responsable des Aînés et de la lutte à l'intimidation ;**
- **Déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux saines habitudes de vie ;**
- **Responsable des dossiers jeunesse ;**
- **Justice ;**
- **Responsable de la condition féminine ;**
- **Sécurité publique ;**

Appuyée par Patricia St-Hilaire. Adoptée à l'unanimité.

17-02-3
SUB-4-148
<u>DEMANDE DE FINANCEMENT A PATRIMOINE CANADIEN AU PROGRAMME APPUI A L'INTERPRETATION ET A LA TRADUCTION</u>
Considérant :

- **La priorité établie par la Collective de traduire le site Internet et son contenu ;**
- **Que des organismes ESPACE offrent les ateliers et leurs services en anglais ;**
- **Que le ROEQ s'adresse à tous les enfants du Québec et aux adultes de leur entourage ;**

Sylvie Carter propose de mandater la coordonnatrice administrative pour faire une demande de financement au programme *Appui à l'interprétation et à la traduction* de Patrimoine canadien pour la traduction, entre autre, du contenu du site web.

Si des coûts sont à assumer par le ROEQ, la recommandation du comité finances sera soumise au comité exécutif.

Appuyée par Janie Bergeron. Adoptée à l'unanimité.